EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal d'un nouveau format vous offre comme chaque année depuis 2008 :
- des informations municipales sur la vie dans le village,
- une rétrospective de 2016,
- le So wie SO n° 53 de janvier/février 2017,
- des informations sur la riche vie associative du village,
- les insertions des commerçants locaux.

L'année 2017 qui s'annonce sera-t-elle celle du numérique dans notre commune ? Les études et les travaux préliminaires à l'arrivée de la fibre optique sont bien avancés, ce qui laisse espérer que 2017 sera l'année au cours de laquelle aurons lieu, enfin, les travaux permettant l'accès au très haut débit. L'Internet, moyen de communication indispensable du XXIème siècle, permettra à tous nos concitoyens d'accéder aux données du monde entier, et cela depuis leur domicile. La municipalité a fait le nécessaire pour que Stutzheim-Offenheim soit parmi les communes prioritaires en raison de la faiblesse du débit ADSL actuel et qu'elle soit connectée le plus tôt possible.

À côté de ces moyens de communication virtuelle, nous développons aussi, à notre échelle, les liaisons douces piétonnes et cyclables. Une voie verte en direction de Wiwersheim est prévue en 2017, sur le modèle de celle réalisée en 2016 à l'entrée de Stutzheim.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à sa rédaction. J'invite les nouveaux résidents à le consulter pour s'imprégner de notre culture locale, de nos pratiques sociales, de notre vie culturelle et associative.

A l'instar des enfants de notre école dont les dessins illustrent cette page, il serait intéressant que tous les concitoyens prennent la mesure des enjeux environnementaux en réduisant l'utilisation des pesticides, en favorisant les déplacements propres, en participant aux journées citoyennes et surtout en réduisant les gaspillages.

Au nom du conseil municipal, je renouvelle à chacun tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour 2017.

Jean-Charles Lambert

Dessins d'enfants réalisés pour l'exposition « Souffel 2027 ».

Peinture «La Souffel et son habit d'hiver»
Classe de CE/CM
École Le Petit Pont à Stutzheim-Offenheim
© AERM / N. Leblanc

«Reflets colorés» - Classe de CE2/CM1
École Le Petit Pont à Stutzheim-Offenheim
© AERM / N. Leblanc

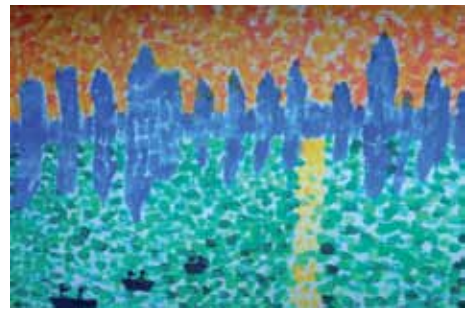

Le maire, les adjoints, le conseil municipal et l'ensemble du personnel de la commune de Stutzheim-Offenheim vous souhaitent une année 2017 sereine et vous adressent leurs

Sachons faire en 2017 des choix qui stimulent l'action publique
Et engagent vers le progrès social et le développement économique,
Sans ignorer les contraintes environnementales et écologiques.

Que la solidarité, la générosité et le partage ne soient pas qu'intentions,
Que l'entraide et la fraternité soient au cœur de nos préoccupations,
Pour un avenir de paix, en France, en Europe et entre toutes les nations.

INFORMATIONS MUNICIPALES

CARNET ROSE

8 naissances ont fait le bonheur de leurs parents et de leurs grands-parents :
Lana MUNDSCHAU, née le 22/12/2015
Simon CAILLETEAU, né le 03/01/2016
Marion SCHULTZ, née le 25/03/2016
Elvira BASTIAN, née le 03/05/2016
Eléa DELMULLE, née le 25/05/2016
Chloé SCHNEPF, née le 11/07/2016
Sidonie ALBER, née le 10/10/2016
Louis WOLBERT, né le 27/11/2016

CARNET BLANC

Toutes nos félicitations aux couples qui ont uni leurs destinées :
Sarah LAPORTE et Guillaume GASPARI le 23 avril 2016 à Belfort
Anaïs GRAFF et Soufiane CHAHOUA à TEMARA (Maroc)
Hazzel YEN HERNANDEZ et Basile BONVALOT à Strasbourg
Morgane FELIX et Maxime VALERIO le 20 mai 2016
à Stutzheim-Offenheim
Catherine BATHIE et Julien CLASS le 4 août 2016
à Stutzheim-Offenheim
Aurélie SCHNETZLER et Norman GAERTNER le 10 septembre 2016
à Stutzheim-Offenheim

NOCES D'OR

1 couple a eu le bonheur de fêter plus de 50 ans de vie commune :
Gabrielle SCHMITT et Lucien GRAFF.

NOCES DE DIAMANT

1 couple a eu le bonheur de fêter plus de 60 ans de vie commune :
Marlyse KOPF et André SCHNITZLER.

GRANDS ANNIVERSAIRES

Mme Jeanne EGLÉ, née le 10/06/1920, a eu 95 ans en 2015
En 2016:
80 ans
Mme Liliane WEHRUNG, née le 28/02/1936
Mme Mathilde HEITMANN, née le 11/03/1936
M. Jean-Claude GEHIN, né le 05/04/1936
Mme Simone GISS, née le 15/04/1936
Mme WECHSELGAERTNER Marie, née le 25/04/1936
M. Jean-Louis MAECHLER, né le 07/05/1936
Mme Marie Thérèse MEYER, née le 19/08/1936
85 ans
M. Gilbert JAEGLÉ, né le 12/07/1931.

DÉCÈS

Fin 2015 , Jean-Paul GROSSHOLTZ, décédé le 7/12/2015

En 2016, des personnes qui résidaient à Stutzheim-Offenheim
Philippe KANITZER, décédé le 19/02/2016
Jean-Luc UNTEREINER, décédé le 25/03/2016
Suzanne HAINY, née GRASSER, décédée le 04/07/2016
André SCHNITLZER, décédé le 18/08/2016
Madeleine PFERTZEL, née WEISS, décédée le 29/10/2016
Mme SAADI Bania, née SADOUN, décédée le 08/11/2016

En 2016, des personnes de Stutzheim-Offenheim qui étaient en maison de retraite
Marie-Antoinette HEIM, née WERNERT, décédée le 03/01/2016
Marthe MANSILLA, née HAMMAECHER, décédée le 16/01/2016
Marcel WIEDEMANN, décédé le 25/10/2016

DES CONCITOYENS À L'HONNEUR

Des médailles du travail ont été décernées à :

Médaille d'or
M. Richard BUCZKO, M. Jean-Luc CHRIST, Mme Pia FREYMANN

Médaille Grand Or
M. Christian FLIEDEL

Récompenses et nominations des sapeurs-pompiers de Stutzheim-Offenheim
Valérie RUSCHER, nommée au grade de sergent

Toutes nos félicitations aux récipiendaires

IN MEMORIAM

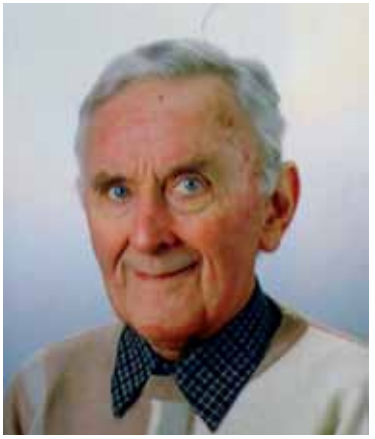

Jean-Paul Grossholtz est décédé le 7 décembre 2015. En 1962 il a été nommé instituteur à Stutzheim. Rapidement, dès 1963, il est devenu secrétaire de mairie à Stutzheim. À ce titre, il a pris part à la construction de la nouvelle mairie et d'une salle de classe attenante. Pendant les travaux, sa classe et son secrétariat ont été transférés dans une construction provisoire en bois située à proximité, rue du Lavoir. À la fin des travaux, il s'est installé dans la nouvelle mairie-école et, avec son épouse Thérèse et leurs trois enfants, dans le logement de fonction du 1er étage. Le village s'agrandit, la classe unique devint trop petite. Une classe maternelle fut créée dans le bâtiment en bois rue du Lavoir puis il fut nommé directeur de ces deux classes de Stutzheim en 1969. Et Stutzheim fusionna avec Offenheim en 1976. Il fut une nouvelle fois impliqué en 1977/1978 dans la construction de la nouvelle école de Stutzheim-Offenheim, l'actuelle « école élémentaire du Petit Pont ». Il assuma ses fonctions de secrétaire de mairie jusqu'en 1978. Durant toute sa carrière il a accueilli avec beaucoup de gentillesse et de courtoisie tous les enfants du village, de plus en plus nombreux, dans une école qui a compté jusqu'à 5 classes. Il a organisé de mémorables fêtes scolaires avec les enseignants et les élèves, et avec une forte participation des parents. Il a assisté à la mise en place de la première cantine-garderie scolaire qu'il a toujours soutenue. Instituteur, professeur des écoles et directeur d'école, Jean-Paul Grossholtz a été un excellent pédagogue, toujours à l'écoute des parents et des élèves, exigeant dans le travail, mais aussi capable d'organiser de belles sorties scolaires. Il était pour ses collègues un exemple d'enseignant et d'éducateur, engagé dans des mouvements mutualistes et ouvert sur la vie de la commune. Après avoir pris sa retraite en 1986, il a choisi de s'établir définitivement à Stutzheim. Discret mais apprécié de tous, il chantait dans la chorale inter-paroissiale Sainte Cécile. Il est décédé le 7 décembre 2015 âgé de 87 ans. Il était une personnalité reconnue et estimée dans toute la commune.

JCL

BELLES RÉUSSITES POUR NOS JEUNES

← MISS ALSACE

Léontine Cuny a été élue 1ère dauphine miss Alsace 2016.

ARBITRE INTERNATIONAL DE TENNIS ↓

François Lutz est devenu arbitre international de tennis en novembre 2016.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS DANS LA COMMUNE

M. BADEN Stéphane et ses enfants
M. BARBI Franck et Mme SCHAAL Audrey
M. BAUERLE Mathieu et Mme LUDWIG Amélie
M. BIELLI Mirco et Mme HOHWALD Régine
M. BINDER Laurent et Mme EBY Christelle
M. CAILLETEAU Franz et Mme CAVARELLI Pauline et leur fils
M. CLAUDEL Kevin et Mme HATT Victoria
M. CONRAUD Julien et sa famille
Mme DEVIVIER Laure
M. DOERFLINGER Florent
M. FEHR Christophe et M. DURAND Christophe
M. GRASSER Mickaël et Mme BALD Nathalie
M. JILLI Eric
M. KLEINHENTZ Stéphane et Mme SPRENGER Alexandra
M. LAYAYE Loïc et Mme PAZIEWSKI Priscilla
M. LAURENT Antoine et Mme MAURICE Camille
Mme LECLERC Claudine et son petit-fils
M. LITTIG Jonathan et sa famille
Mme LUTZ Anne
M. MUNDEL Jean-Philippe et Mme KUHN Marine
M. MOTSCH Julien
MM. PFERZEL Jean-Marc et René
M. PICARD Marc et Mme WAYDELICH Julie et leurs enfants
Mme PRONTON Cindy
M. RAUSCH Jean-Paul
Mme REBOURS Valérie et ses enfants
M. REINHART Raphaël
M. SADOUN Abdelghani et sa famille
M. SCHELL David
Mme SCHNEIDER Cathy et sa fille
M. SCHULTZ Philippe et sa famille
M. SEZYK Marc et Mme LINDER Erika
M. et Mme SPITZER Thomas
Mme TSCHEILLER Valérie
M. WEISSGERBER Loïc
Mme WITTERSHEIM Ludwine
M. WOLFF Dominic et sa famille
M. ZIMMERMANN Philippe

La municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux concitoyens.

Elle les invite à une soirée de présentation de la commune, en présence des associations locales. Les élus et les représentants des associations répondront aux questions qui pourront leur être posées,

vendredi 6 janvier 2017 à 20 h - salle du Petit Pont sous l'école

La soirée se terminera par un moment convivial autour de la galette des rois.

Dessins d'enfants exposés lors de « la fleur en fête » en octobre 2016

RÈGLES D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

PROJET DE NOUVEAU PLUI

La réalisation d'un nouveau plan local d'urbanisme intercommunal a démarré en 2016. Les études visent dans un premier temps à élaborer un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

L'article L.123-6 du code de l'urbanisme prévoit que : « le PLU est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de l'EPCI lorsqu'il est doté de la compétence en matière de PLU, en collaboration avec les communes membres. L'organe délibérant de l'EPCI arrête les modalités de cette collaboration après avoir réuni une conférence intercommunale rassemblant, à l'initiative de son président, l'ensemble des maires des communes membres ».

C'est cette disposition qui a imposé le PLUi.
Mais, en attendant l'adoption du nouveau PLUi, vers 2019, le PLU de Stutzheim-Offenheim reste en vigueur.

LE P.L.U. DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune est en vigueur depuis le 12 novembre 2012.
Pour le consulter :
http://www.stutzheim-offenheim.fr/index.php/cadre-de-vie/urbanisme-plu

UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VA ÊTRE ÉLABORÉ.

Les travaux d'élaboration d'un nouveau PLUi sont en cours. Les concitoyens seront associés aux réflexions préalables des réunions de concertation dont les dates paraîtront dans les prochains So wie SO et/ou Cocoriko.

INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

L'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) instruit les permis de construire pour le compte de la commune.
Contact : Rachel WOLFFER - rachel.wolffer@bas-rhin.fr

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT D'URBANISME APPLICABLES DANS LA COMMUNE

En zone UA = zone urbanisée ancienne
En zone UB = zone urbanisée plus récente
Le règlement du PLU est consultable sur le site Internet de la commune www.stutzheim-offenheim.fr rubrique urbanisme.

POUR TOUTES LES ZONES UA DE LA COMMUNE

CLÔTURE DES TERRAINS

- La hauteur maximale des clôtures est fixée à 1,80 m.
- Toutefois, de part et d'autre de la RD 41 à STUTZHEIM, la hauteur des clôtures donnant sur cette voie devra être comprise entre 1,50 m et 1,80 m.

TOITURES

Les toitures des volumes principaux des bâtiments devront avoir deux pans et des pentes comprises entre 45 et 50°. Les quarts de croupe ainsi que les pans coupés sont autorisés.
Cette règle ne s'applique pas aux petites annexes.

COUVERTURES

Les couvertures seront constituées de tuiles en terre cuite naturelle, de couleur rouge ou rouge-brun, ou de matériaux rappelant la tuile en terre cuite naturelle.

POUR TOUTES LES ZONES UB DE LA COMMUNE

CLÔTURE DES TERRAINS

- La hauteur des clôtures donnant sur le domaine public ne devra pas dépasser 1,50 m par rapport au niveau de la rue.
- La hauteur des autres clôtures ne devra pas dépasser 2 m par rapport au niveau du terrain en tout point du terrain.

TOITURES

Les toitures des volumes principaux des bâtiments devront avoir des pentes comprises entre 40 et 45°. Les quarts de croupe ainsi que les pans coupés sont autorisés.
Cette règle ne s'applique pas aux petites annexes.

COUVERTURES

Les couvertures seront constituées de tuiles en terre cuite naturelle, de couleur rouge ou rouge-brun, ou de matériaux rappelant la tuile en terre cuite naturelle.

LES CONSTRUCTIONS EN ZONE ABF

Toutes les constructions en co-visibilité avec la tour de l'église d'Offenheim classée monument historique sont soumises à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France. Les principales règles de construction sont les mêmes que dans le règlement du PLU, avec une exigence sur les couleurs des portes et des huisseries des fenêtres en brun foncé, les fenêtres plus hautes que larges, les couleurs des façades et des portails selon des RAL qui peuvent être obtenus sur demande en mairie.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Une déclaration préalable est exigée pour les travaux réalisés sur une construction existante :
travaux qui créent entre 5 m² à 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol,
➜ travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
➜ travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :
➜ ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²,
➜ ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment,
➜ pour toutes constructions nouvelles.
A noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

TAXE D'AMENAGEMENT

Cette taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable) et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.
Sur l'ensemble du territoire communal une taxe d'aménagement au taux de 5 % est instituée ; sauf à l'entrée de Stutzheim sur un secteur délimité, où un taux majoré à 7,5 % est en vigueur.

RAPPELS RÈGLEMENTAIRES

Les rappels règlementaires relèvent de la loi ou de différents décrets et ils s'appliquent à tous. D'autres extraits de règlement présentés dans les bulletins communaux des années antérieures restent en vigueur et se trouvent aussi sur le site Internet communal : www.stutzheim-offenheim.fr

SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes français sont tenus de se faire recenser à la mairie à partir de leur date anniversaire des 16 ans. Un courrier leur est adressé directement par la mairie.

NUISANCES SONORES ET REPOS DOMINICAL ET NOCTURNE

Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués :
- les dimanches et jours fériés avant 10 h et après 12 h,
- les jours ouvrables le matin avant 8 h et le soir après 20 h.

Une législation sur les nuisances sonores définit la différence entre un niveau de bruit ambiant et le niveau du bruit résiduel constitué par l'ensemble des bruits habituels correspondant à l'occupation normale des locaux et au fonctionnement habituel des équipements, en l'absence du bruit particulier en cause. Les valeurs limites sont de 5 décibels en période diurne (de 7 h à 22 h) et de 3 dB en période nocturne (de 22 h à 7 h), valeurs auxquelles s'ajoute un terme correctif en dB en fonction de la durée cumulée d'apparition du bruit particulier. Il en est de même des nuisances dues aux jeux, à la musique, aux cris dans les piscines, etc.

LES GOUTTIÈRES

Il y a obligation de poser des gouttières sur les toitures donnant sur le domaine public.

ÉLAGAGE DES PLANTATIONS

Les propriétaires des arbres plantés à proximité d'une limite ont obligation de couper les branches qui franchissent leur terrain et sont tenus d'élaguer et de tailler leurs haies ou arbustes qui dépassent sur le domaine public ou sur le voisinage. Seuls les petits déchets verts sont acceptés dans les déchetteries. Une aire de déchets verts est à la disposition des habitants, sur la RD41 à l'entrée de Willgottheim. Pour les plus gros volumes, s'adresser à la société Rohfritsch de Reitwiller qui est titulaire du marché de traitement et d'élimination par compostage des déchets verts de la communauté de communes.

FEUX DE BROUSSAILLES

Les feux de broussailles sont interdits dans la commune.

DÉNEIGEMENT

En application du statut local en Alsace, les riverains ont l'obligation de déneigement et de sablage des trottoirs en cas de neige ou de verglas. Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

NETTOYAGE ET BALAYAGE

Le balayage et le nettoyage des caniveaux sont à assurer par les riverains. En cas d'accident, leur responsabilité pourrait être engagée.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La suppression de l'usage de produits phytosanitaires et particulièrement des désherbants chimiques dans la commune entraîne l'apparition d'herbes … pas toujours désirables.
La municipalité a acheté un désherbeur thermique pour supprimer ces herbes. Le travail des agents sera d'autant plus efficace si les riverains s'astreignent à un simple balayage régulier. Ainsi trottoirs, caniveaux et chemins resteront bien entretenus.
« La meilleure alternative au désherbage chimique … est la tolérance ». Changer de regard en acceptant le verdissement et l'apparition de plantes sauvages qui peuvent se révéler utiles pour la petite faune des jardins et les insectes…

STATIONNEMENT DES VÉHICULES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le stationnement des véhicules sur le domaine public ne doit pas entraver la circulation des voitures et des engins agricoles vers les chemins d'exploitation agricole. Le stationnement doit permettre de laisser une place aux piétons, aux poussettes et aux fauteuils roulants. Attention, en cas d'incendie ou d'accident, les véhicules de secours doivent pouvoir accéder partout … !

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Il est interdit de laisser circuler les chiens sans les tenir en laisse. Les espaces verts et les emplacements aménagés pour les jeux des enfants, ainsi que les trottoirs ne doivent pas être souillés par les déjections canines. Par mesure d'hygiène les propriétaires de chiens sont priés de les ramasser. Par ailleurs, il convient de prendre toutes les mesures pour éviter les gènes occasionnées par des aboiements répétitifs ou prolongés.

CHIENS DANGEREUX

Une déclaration en mairie est obligatoire pour les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie.

ANTENNES DE TÉLÉVISION ET ANTENNES PARABOLIQUES

Soucieux de préserver l'environnement et tenant compte du classement du clocher d'Offenheim aux monuments historiques, le conseil municipal a décidé depuis 1989 d'interdire l'installation d'antennes paraboliques sur les toits. Celles-ci pourront être installées sur les balcons ou dans les jardins.

PISCINES PRIVÉES

Voici quelques conseils et obligations pour éviter un risque de noyade :
- ➜ équiper les piscines de barrières sur les 4 côtés, poser une couverture et une alarme sonore ;
- ➜ pendant la baignade, déposer à côté de la piscine une perche, une bouée et un téléphone ;
- ➜ après la baignade, retirer tous les objets flottants, jouets, objets gonflables, remettre en place et réactiver les dispositifs de sécurité.

Ces dispositifs ne remplacent pas une surveillance permanente des enfants par un adulte.

RAMONAGE OBLIGATOIRE

En application du règlement sanitaire départemental, et selon un arrêté préfectoral, les conduits de fumée et de ventilation des appareils à combustion doivent être ramonés au moins deux fois par an par un maître ramoneur. Le tubage des chaudières à gaz doit être nettoyé une fois par an. Le choix du ramoneur est laissé à l'initiative de chacun.

La municipalité tient à remercier les concitoyens qui font preuve de civisme et de courtoisie. Elle les invite à mettre en pratique la règlementation en vigueur afin de favoriser le vivre-ensemble dans un respect mutuel.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE NUMÉRIQUE TRÈS HAUT DÉBIT

La municipalité s'engage résolument vers le Très Haut Débit (THD). L'objectif est de permettre à tous les habitants de Stutzheim-Offenheim de disposer du Très Haut Débit et de tous les services y afférents, grâce au déploiement de la fibre optique sur la totalité de la commune. L'internet THD permettra grâce à un débit symétrique et garanti, d'accéder au télétravail, au cloud computing, mais aussi à la télévision très haute définition, vidéo à la demande, aux jeux en ligne... .

Consciente de l'importance du Très Haut Débit pour nos concitoyens, la municipalité partage les enjeux et les objectifs du Programme National Très Haut Débit lancé par l'État, la Région et le département. Faisant le constat que le débit actuel est faible, notamment à Stutzheim, elle a demandé et obtenu d'être une commune prioritaire dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).
Infos : http://www.rosacefibre.fr/

PASSEPORTS

La mairie ne délivre pas de passeports. L'établissement des passeports se fait au Trèfle, à Truchtersheim, aux horaires d'ouverture :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h - 12h	14h - 17h
MARDI	9h - 12h	14h - 19h
MERCREDI	9h - 12h	14h - 17h
JEUDI	FERMÉ	13h - 17h
VENDREDI	9h - 12h	14h - 17h
SAMEDI	8h30 - 11h30	FERMÉ

CONTRÔLE DE VITESSE

La gendarmerie procède régulièrement à des contrôles de vitesse sur la RD41.
ATTENTION : la vitesse dans la commune est limitée à 50 km/h sur la RD41 et à 30 km/h sur toutes les autres voies communales.

ADRESSE DE LA SOUS-PRÉFECTURE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU BAS-RHIN

Depuis janvier 2015 la sous-préfecture de Saverne délivre les documents préfectoraux (cartes grises, permis, etc.) pour les habitants de Stutzheim-Offenheim.
Tél : 03 88 71 72 00
sp-saverne@bas-rhin.gouv.fr
3 rue du Tribunal - BP 30150 - 67704 SAVERNE
Accueil tous les jours
de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h,
sauf le mercredi de 8 h 15 à 12 h.

ORDURES MÉNAGÈRES ET PAPIER

Le ramassage des ordures ménagères est un service rendu par la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.
À partir de janvier 2017, les ordures ménagères seront collectées les lundis matins.

Pour tout renseignement :
Lydie Vandon :
Lydie.VANDON@kochersberg.fr
Tél : 03 90 29 26 09

En 2016, des bacs de ramassage de papier, carton et bouteilles plastiques ont été distribués permettant un ramassage de porte à porte.

COIFFURE

M & Coiffe R

Ouverture fin décembre 2016 d'un salon de coiffure mixte au 5 B rue de la Ferme Quirin - Tél. 03 88 69 85 38.

KINÉSITHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE

Julie Mutzenhuter et Emmanuelle Pfleger-Karger déménagent leur cabinet au 3 rue de la Ferme Quirin ouvert à partir du 2 janvier 2017, pour des soins de rééducation en piscine, d'ostéopathie et de kinésithérapie. Tél. : 03 69 73 52 08.

PETIT MARCHÉ DU MARDI DE 16 H À 19 H, PARKING DE LA SOUFFEL

Tous les mardis de 15 h 30 à 19 h 30, monsieur Ménagé qui habite Offenheim, propose un choix de poulets rôtis, et madame Mengus d'Avenheim, des légumes, du miel et des confitures, des saucisses et du jambon ainsi que divers excellents fromages.

Un nouveau commerçant a rejoint le petit marché : « Escale Île Maurice » qui propose des produits cuisinés, sur commande au 06 95 94 69 11.

Si d'autres commerçants souhaitent compléter ce petit marché, ils sont priés de s'adresser à la mairie.

SOLIDARITÉ : VEILLE SANITAIRE, VAGUE DE FROID OU CANICULE.

ALERTE GRAND FROID

En cas de grand froid, neige ou températures fortement négatives, les personnes fragiles peuvent être en danger. Il faut donc redoubler de vigilance.
Recommandations en cas de vague de grand froid :
- consulter la carte de vigilance météorologique,
- limiter au maximum les activités extérieures.

Avant le début de l'hiver, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement des appareils de chauffage et des bouches d'aération dans son habitat. Ne pas surchauffer afin d'éviter les risques d'incendie et d'intoxication. Aérer sa maison une fois par jour.

CANICULE

Les périodes de fortes chaleurs sont propices à des pathologies liées à la chaleur. Les personnes fragiles et les personnes exposées à la chaleur peuvent être en danger. Pour les personnes âgées, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie « alerte canicule » en téléphonant au 03 88 69 61 01.
Soyez vigilants, si vous avez des personnes à risque dans votre entourage, parmi vos voisins, allez les voir, prenez de leurs nouvelles.

En cas d'urgence :

15	SAMU	17	Police-secours
18	Pompiers	112	Secours

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL D'AIDE

La commune tient un registre communal nominatif. Les personnes pouvant figurer, à leur demande, sur ce registre sont enregistrées :
- les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées et résidant à leur domicile.

Pour s'inscrire sur le registre nominatif, prendre contact avec la mairie au 03 88 69 61 01.

DÉPARTS ET ARRIVÉES DANS LE VILLAGE

Il est souhaitable de signaler à la mairie les départs :
- des personnes ayant quitté la commune pour entrer en maison de retraite ou Ehpad,
- des personnes changeant de domicile.

De même les personnes qui s'installent dans notre commune sont invitées à s'inscrire et retirer leur dossier de bienvenue en mairie aux heures d'ouverture de l'accueil.

Andrée Voiturier

INFORMATIONS BUDGÉTAIRES 2016

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

		Montant prévu	Montant réel au 30/11/2016
DÉPENSES	Charges à caractère général : Électricité, entretien des bâtiments et des voiries, achats de fournitures, assurances, maintenance, etc.	270 911,00 €	184 110,15 €
	Charges de personnel : Salaires des agents, primes et charges sociales…	316 241,00 €	244 929,84 €
	Autres charges de gestion courante : Indemnités, contributions aux organismes : SIVU, SDIS, …	119 429,00 €	104 129,31 €
	Intérêts des emprunts : Remboursement des intérêts des emprunts.	14 040,00 €	11 483,67 €
	Total dépenses	**720 621,00 €**	**544 652,97 €**
RECETTES	Atténuation de charges et produits exceptionnels : Indemnités journalières, remboursements de sinistres, etc.	3 500,00 €	5 884,25 €
	Produits des services et de gestion courante : Mise à disposition de personnel, locations de salles, etc.	27 950,00 €	26 834,20 €
	Impôts et taxes : Impôts des taxes locales…	506 572,00 €	433 016,01 €
	Dotations et subventions : Financement de l'État…	202 572,00 €	193 037,78 €
	Total recettes	**740 594,00 €**	**658 772,24 €**

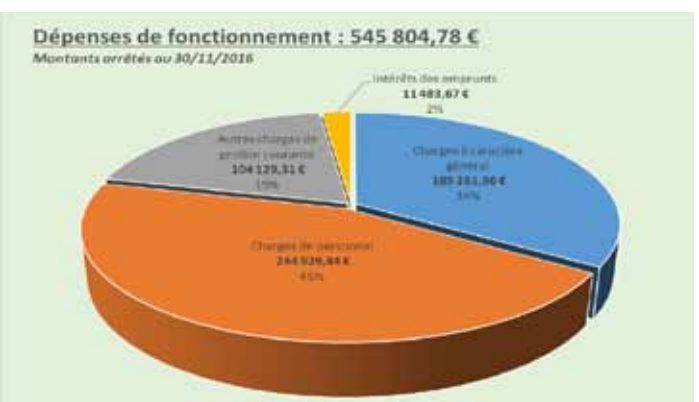

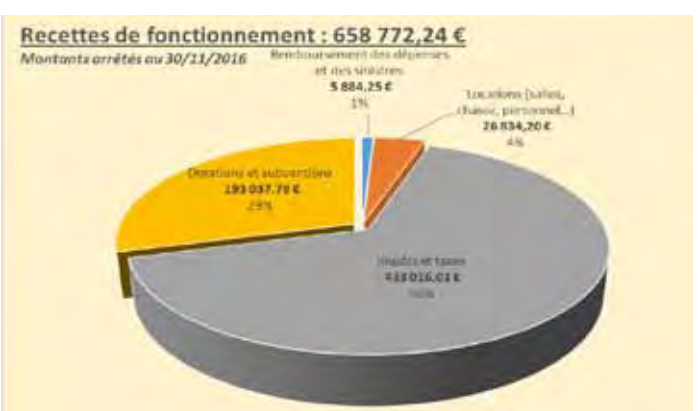

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

Montants arrêtés au 30/11/2016

Mairie	
Mobilier de bureau.	1 631,78€
Sous-total mairie	***1 631,78 €***
Terrain de foot	
Branchement d'un compteur d'eau.	2 482,60 €
Sous-total terrain de foot	***2 482,60 €***
Écoles	
Matériel informatique et tableau blanc interactif.	8 004,62 €
Remplacement des volets de l'école maternelle.	7 498,32 €
Sous-total écoles	***15 502,94 €***
Églises	
Élévateur	17 748,00 €
Sous-total églises	***17 748,00 €***
Salles communales	
Restructuration thermique salle des Loisirs	237 250,55 €
Mobilier salle des Loisirs, tables, …	6 264,26 €
Rénovation salle de motricité, toiture, …	25 234,06 €
Remplacement volets salle de la Souffel	1 126,80 €
Remplacement du four de la cuisine salle de la Souffel	4 890,00 €
Sous-total salles communales	***274 765,67 €***
Atelier communal	
Matériel technique divers	5 113,77 €
Plan de gestion différencié des pesticides	6 840,00 €
Sous-total atelier	***11 953,77 €***
Voirie	
Éclairage public	27 417,71 €
Travaux sur réseau d'eau	6 008,06 €
Parcours patrimonial	5 806,12 €
Divers travaux de voirie	23 149,20 €
Aménagement entrée de Stutzheim (2)	219 138,96 €
Sous-total voirie	***281 520,05 €***
Divers	
Remboursement du capital des emprunts	88 545,99 €
Sous-total divers	***88 545,99 €***
TOTAL INVESTISSEMENT	**694 150,80 €**

(1) Les travaux en 2016, au final de plus de 700 000 euros, ont été réalisés sans emprunt, grâce aux recettes des taxes d'aménagement, à l'excédent de fonctionnement de 2015, et aux diverses subventions sollicitées : de l'État (au titre de la DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux), de la Région (plan de relance) et du département (contrat de territoire).

(2) Toutes les factures des travaux d'aménagement de l'entrée de Stutzheim sur la RD41 ne sont pas encore soldées au moment de cette publication fin nov 2016.

Les efforts de bonne gestion de la commune ont été relevés sur un site Internet et la commune est bien notée.

Cette cotation concerne l'année budgétaire 2015. En 2016, les investissements qui ont été réalisés vont modifier cette notation.
Il est à relever que les travaux de 2016 ont été réalisés sans faire appel à l'emprunt.

Voici depuis l'année 2000, la baisse des encours de la dette de Stutzheim-Offenheim :

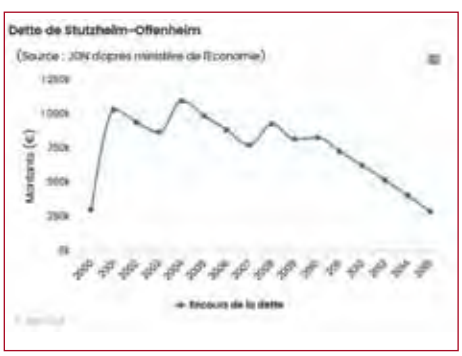

Les emprunts en cours sont presque tous remboursés. La dette de la commune est très faible.

La comparaison de la dette par habitant de Stutzheim-Offenheim avec la moyenne nationale ou avec les communes de la même strate montre clairement que notre commune est très faiblement endettée.

Evidemment, la capacité de désendettement suit la même courbe et tend vers zéro cette année.

SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK

Le site Internet de la commune est actualisé toutes les semaines. Il permet d'accéder à de nombreuses informations utiles et aux documents administratifs en ligne. Sa compatibilité est optimisée pour tous types d'appareils et d'écrans : ordinateurs, tablettes tactiles ou smartphones.
À voir sur : www.stutzheim-offenheim.fr

Les nouveautés du site depuis 2015 :
- En haut à gauche : en cliquant sur les petits drapeaux, une page s'ouvre en alsacien, en allemand, en anglais et même en grec grâce à une traduction de l'association Alsace-Crète.
- Au milieu, des images dynamiques du village, au cours des quatre saisons.
- En bas, des informations régulièrement mises à jour.

En deux ans, le site a reçu plus de 200 000 visites.
Le site Internet est maintenu par e-Novea.

La page facebook quant à elle, est aussi régulièrement consultée.
Fin novembre 2016, elle avait obtenu plus de 280 mentions « j'aime ».
https://www.facebook.com/stutzheimoffenheim

MÉTÉO STUTZHEIM-OFFENHEIM

Passionné, depuis mon plus jeune âge par la météo et en particulier par les différents évènements climatiques, j'ai d'abord effectué des relevés de températures sur papier, puis j'ai fini par acquérir diverses stations météo. Un jour, après avoir effectué de nombreuses recherches et pris contact avec des personnes ayant la même passion, j'ai décidé de me lancer dans un nouveau projet … l'achat d'une station météo professionnelle qui me semblait indispensable pour récolter des données fiables et régulières.
Or, un matériel de mesure d'un bon niveau de fiabilité ne peut être efficace que s'il est situé dans un environnement adéquat. Chaque station qui souhaite avoir des valeurs les plus proches de la réalité doit respecter certaines normes minimales d'installation.
Ces normes sont définies par l'OMM (Organisation Mondiale de la Météorologie), que Météo-France utilise aussi pour son réseau de stations.

Ma station météo a été installée de la meilleure manière afin de répondre au mieux à ces différentes normes.

Cette station comprend trois modules différents, les relevées sont effectuées toutes les deux secondes pour le vent et toutes les dix à vingt secondes pour les autres paramètres :
- Le module appelé ISS comprenant l'ensemble des capteurs, à savoir le thermomètre, l'hygromètre et le pluviomètre celui-ci devant être placé à une hauteur de 1,5 m au-dessus du sol dans une surface gazonnée pour éviter de dénaturer les données.
- Le module anémomètre, UV et ensoleillement placé à une hauteur de 10 m au-dessus du sol
- Le module récepteur nommé Envoy permettant de récolter les données et de les transmettre sur mes logiciels informatiques.

Après avoir installé ce matériel, l'idée m'est rapidement venue de vouloir créer un site internet afin de partager les informations et de donner accès à mes relevés aux habitants du village de Stutzheim-Offenheim mais également à ceux des villages voisins du Kochersberg. L'ensemble de mes données sont également transmises à de nombreux réseaux partenaires de Météo France. Aujourd'hui, le site connaît un important succès, avec une moyenne de 300 visiteurs différents par jour qui consultent les relevés quotidiens, et même avec des journées de plus de 1000 visites, notamment lors de phénomènes météorologiques particuliers (orages, fortes pluies, vent…).

Le module ISS

Le module anémomètre, UV et ensoleillement

Depuis un peu plus d'un an, une Webcam est venue compléter mon installation. Elle a pour objectif de visualiser en direct la météo de notre commune, et ainsi de la voir depuis n'importe quel endroit du pays ou du monde. Un historique de trois ans est disponible, permettant d'ores et déjà de pouvoir effectuer des analyses et constats intéressants. En cette année 2016, le fait marquant a été la pluviométrie du mois de juin. En effet, en un mois, il est tombé l'équivalent d'un tiers des précipitations annuelles soit 222 mm. Entre le 3 et 4 juin, plus de 70 mm ont été relevés en l'espace de moins de 24 h. Notre secteur a été sévèrement touché par ces précipitations orageuses qui ont occasionné de nombreux dégâts, en particulier des caves inondées, les sols étant gorgés et saturés d'eau provoquant ainsi des phénomènes de stagnation et de ruissèlements des eaux. Le printemps 2016 restera sans aucun doute dans les mémoires de beaucoup de personnes. D'autre part, l'autre fait prédominant est l'évolution anormale de nos températures, avec des étés de plus en plus chauds et secs et des hivers de plus en plus doux engendrant une raréfaction des périodes de gelées et de neige. L'année 2016 devrait présenter un bilan incontestable au niveau des températures avec un excédent d'environ 2°C par rapport à la normale de 1981 à 2000. A voir ce que va nous réserver l'hiver 2016-2017…
Vous pouvez consulter toutes ces informations 24h/24 et 7j/7 sur le site :

www.meteo-offenheim.fr

Guillaume Ulrich

So wie SO

CIRCULAIRE D'INFORMATION DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

N°53 – janvier / février 2017

Village jumelé avec
Offenheim in Rheinhessen

Vos infos sur le site Internet
www.stutzheim-offenheim.fr

et sur les réseaux sociaux
www.facebook.com/stutzheimoffenheim

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 16h – 19h
Mercredi : 9h – 11h
Vendredi : 16h – 18h
03 88 69 61 01

mairie@stutzheim-offenheim.fr

Permanences du maire et
des adjoints, sur rendez-vous.

Commission communication
Gabrielle Ensminger, Andrée Voiturier,
Richard Kieffer, François Lutz.
Responsable de la publication
Jean-Charles Lambert.

ÉDITORIAL

L'année 2017 sera une année électorale. J'invite d'ores et déjà chacune et chacun à noter les dates des élections présidentielles, les 23 avril et 7 mai prochains, suivies des élections législatives les 11 et 18 juin. Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale peuvent se présenter à la mairie munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, jusqu'au 31 décembre 2016 au plus tard. La mairie sera exceptionnellement ouverte ce jour-là de 9 h à 12 h.

Jean-Charles Lambert

ÉVÈNEMENTS

Réouverture de la Maison du Kochersberg le 24 février 2017

La première exposition mettra à l'honneur l'atelier de Marie-Anne Mouton (Offenheim) qui présentera ses œuvres ainsi que celles de ses 32 élèves.

À ne pas manquer !

Maison du Kochersberg

place du Marché

à Truchtersheim.

JEUNESSE

Première bourse aux jouets

L'association des parents d'élèves organisera sa 1ère « BOURSE AUX JOUETS » dimanche 5 février 2017 de 9 h à 16 h, dans la salle des Loisirs.

Pour apporter un soutien (d'une manière ou d'une autre) à cette association, contact par courriel : ape.lepetitpont@gmail.com

16 ans : journée défense et citoyenneté

Nouvelle application pour smartphone :

Depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ils sont tenus de s'acquitter de cette obligation dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie leur remet alors une attestation de recensement. Ainsi, entre le 16ème et le 25ème anniversaire, tout jeune doit justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté, y compris lors des inscriptions aux examens. Les données issues du recensement permettront de procéder à l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

SÉNIORS

L'ESPAS ACCUEIL SÉNIORS est un lieu d'information et d'orientation pour les séniors et leur entourage, et de coordination entre les différents intervenants dans la prise en charge des personnes âgées.

Contacts : ESPAS Molsheim 03 68 33 87 44
ESPAS Saverne 03 68 33 87 00

ENVIRONNEMENT – ÉCOLOGIE – CITOYENNETÉ

Horaires d'hiver des déchetteries

Jusqu'au 31 mars, les déchetteries adoptent les horaires d'hiver.

Ne pas oublier : se munir impérativement du badge pour accéder à une déchetterie.

Jours	Horaires hiver	
	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim
Lundi	14 h – 17 h	fermée
Mardi	fermée	14 h – 17 h
Mercredi	14 h – 17 h	14 h – 17 h
Jeudi	fermée	14 h – 17 h
Vendredi	14 h – 17 h	fermée
Samedi	9 h – 17 h	9 h – 17 h

Attention : le badge comporte des composants électroniques, il ne faut ni le perforer ni l'exposer à des températures extrêmes.

Une question ? Contactez les services de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland au 0 800 500 135

Nouveau : déchets en plastique dur

La mise en place d'une filière de recyclage de plastique dur (caisses ou boîtes en plastique dur, chaises de jardin, jouets en plastique, arrosoirs, etc.) permet de collecter ces objets qui peuvent dorénavant être déposés dans un conteneur spécifique dans les déchetteries.

Ramassage du vieux papier et des plastiques souples

Les poubelles à papier et carton qui sont ramassées de porte à porte deux fois par mois, reçoivent aussi les plastiques souples : bouteilles en PET, ainsi que les boîtes de conserve, canettes en aluminium, barquettes en aluminium vides, aérosols (sans embout en plastique), boîtes en métal vides, bouchons, capsules, et couvercles en métal.

Ramassage du verre

Le verre perdu non consigné est à déposer dans les bacs situés dans le passage de La Klamm. La municipalité souhaiterait que la Cocoko mette en place un programme d'enfouissement de ces bacs à verre.

Le ramassage des ordures ménagères et les déchetteries sont des services gérés par la Communauté de communes. Pour tout renseignement :

Lydie Vandon : Lydie.VANDON@kochersberg.fr
tél : 03 90 29 26 09

Ramassage des ordures ménagères

La CocoKo a décidé de changer d'usine d'incinération à compter du 1er janvier 2017. Les ordures ménagères seront incinérées à Schweighouse/Moder et non plus à Strasbourg. Cette décision fait suite aux difficultés de cette usine d'incinération et à la décision de la fermer pour réaliser des travaux. Cela entraînera une modification du jour de la collecte : les **lundis à partir du 1er janvier**. Il faudra donc sortir les poubelles les dimanches soirs.
Pas de changement pour les bacs à papier.

VIE PRATIQUE

Bus interurbains : infos Réseau 67

Un numéro d'appel, le 09 72 67 67 67 (non surtaxé) permet d'obtenir des informations sur le Réseau 67.
Un conseiller est joignable du lundi au vendredi :
de 7 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h à 14 h, ou sur Internet : www.bas-rhin.fr/transports/reseau-67

Covoiturage, sympa et économique

Des emplacements de stationnement sont réservés au covoiturage, rue du Hagelweg près du cimetière à Stutzheim. Le CG67 a mis en place une signalétique. Le covoiturage a pour objectifs la réduction du trafic vers Strasbourg et le partage des frais.
À utiliser sans modération !

Attention danger : monoxyde de carbone

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

• avant chaque hiver, de faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel
• tous les jours, de bien aérer, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
• de respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
• de ne jamais utiliser en intérieur des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, réchaud,….

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable, invisible et inodore. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. L'intoxication au monoxyde de carbone se produit après l'inhalation de ce gaz, issu de la combustion des matières organiques dans des conditions d'apport insuffisant en oxygène. Maux de tête, nausées, vomissements doivent alerter ; dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.

VIE MUNICIPALE

2 obligations : déneigement et taille des haies

En application du statut local en Alsace, les riverains ont l'obligation de déneigement et de sablage des trottoirs en cas de neige ou de verglas. Les buissons et la végétation doivent être taillés régulièrement pour ne pas empiéter sur le domaine public.
En cas d'accident, la responsabilité des riverains peut être engagée.

Signaler vos départs et arrivées dans le village

Il est demandé aux personnes qui s'installent dans notre commune de s'inscrire en mairie durant les heures d'ouverture. De même, il est souhaitable que les personnes sur le point de quitter la commune pour un changement de résidence principale signalent leur départ en mairie.

Le réseau Ko'libris sème de la culture

Les horaires de la médiathèque à Truchtersheim :

mardi	fermée	14 h – 19 h
mercredi	10 h – 13 h	14 h – 19 h
jeudi	fermée	14 h – 19 h
vendredi	fermée	14 h – 19 h
samedi	10 h – 13 h	fermée

Où se trouvent les sept bibliothèques de la MIK ?

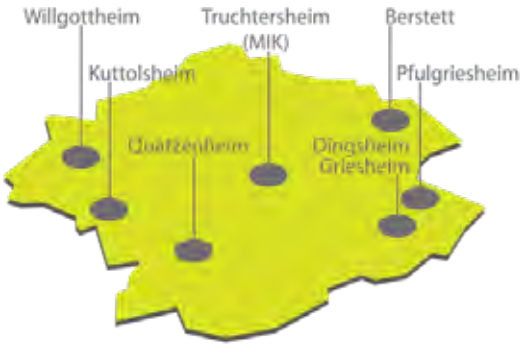

Toutes informations sur :
http://kolibris.kochersberg.fr
ou au 03 90 29 03 59. Les non-adhérents souhaitant recevoir une newsletter mensuelle peuvent en faire la demande en envoyant un mail à :
kolibris@kochersberg.fr

Amicale des sapeurs-pompiers, crémation des sapins de Noël

L'amicale des sapeurs-pompiers ramassera les sapins de Noël samedi après-midi **14 janvier 2017.** Les sapins doivent être déposés sur le trottoir avant midi. À la tombée de la nuit le brasier sera allumé à Offenheim, au bout de la rue de la Croix des Champs. Du vin chaud et du jus de pommes seront proposés dans une ambiance conviviale.

Les sapeurs-pompiers recrutent des volontaires pour rejoindre l'équipe des pompiers de la commune. Renseignements :

Amicale des sapeurs-pompiers
6a, rue de la Mairie
67370 Stutzheim-Offenheim
Tél. 03 88 69 70 31

TRAVAUX

École maternelle, réfection de la toiture

Après celle de la salle de motricité, ce sera au tour de la toiture de l'école maternelle d'être rénovée en 2017. La couverture en shingle est dégradée et son remplacement s'avère indispensable. Les travaux devraient avoir lieu pendant des congés scolaires.

VIE ASSOCIATIVE

Exposition de crèches et de santons de Noël

INFOS MUNICIPALES

Cérémonie des vœux 2017

La municipalité invite tous les concitoyens,
et les associations locales
vendredi 6 janvier à 20h - salle du Petit Pont
La soirée se terminera par un moment convivial autour de la galette des rois et un verre de l'amitié.

Permanence du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie accueille le public tous les :

- ⇨ lundis de 16 h à 19 h,
- ⇨ mercredis de 9 h à 11 h,
- ⇨ vendredis de 16 h à 18 h
- ⇨ et une fois par mois le samedi de 9 h à 12 h.

Prochains samedis : samedi 28 janvier 2017
et samedi 25 février 2017.

Pour toute autre consultation, prendre préalablement rendez-vous au 03 88 69 61 01.
Courriel mairie : mairie@stutzheim-offenheim.fr

Toutes vos informations

sur la page Facebook
www.facebook.com/stutzheimoffenheim

ou le site Internet de la commune :
www.stutzheim-offenheim.fr

VIE MUNICIPALES - RÉTROSPECTIVE 2016

RÉTROSPECTIVE 2016 : ENFANCE ET JEUNESSE

De nombreuses activités pour les enfants et les jeunes sont proposées à Stutzheim-Offenheim, tant en matière sportive que culturelle. En voici quelques exemples :

LA JOYEUSE TRIBU

Pour les tout-petits : ouverte depuis trois ans, la micro-crèche « La Joyeuse Tribu » accueille jusqu'à 10 enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans révolus. À mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, c'est un mode de garde favorisant un apprentissage de la collectivité tout en douceur. Contact et infos : 09 54 84 50 07.
Site internet : www.lajoyeusetribu.fr
Courriel : contact@lajoyeusetribu.fr

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Les nounous peuvent bénéficier toute l'année des services du RAM, installé à Wiwersheim, et les parents d'informations et de conseils utiles.
Une liste des assistant(e)s maternel(le)s, mise à jour chaque semaine, est accessible à l'adresse suivante
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

Contact : Céline IVARS - RAM 3 rue de l'École - 67370 Wiwersheim - Tél. 03 88 51 00 03
Le programme et les infos sur leur blog : rampremierspas.blogspot.fr - Courriel : ram.wiwersheim@alef.asso.fr

LA TRADITION DES CRÉCELLES PERPÉTUÉE PAR LES ENFANTS

La tradition des crécelles se perpétue avant Pâques. En 2016, à Offenheim et à Stutzheim, deux groupes de jeunes se sont retrouvés le Vendredi Saint et le Samedi Saint dès 5 h 45, puis vers 11 h 30 et une troisième fois à 18 h 30 pour effectuer le tour du village en actionnant leurs crécelles, remplaçant les cloches « envolées pour Rome ».

Le jour de Pâques, les cloches « reviennent » et le lundi de Pâques, les enfants collectent des œufs, des bonbons ou des pièces dans tout le village. Le « Marder » est grimé de noir, selon la coutume.

LES ASSOCIATIONS LOCALES OFFRENT DE NOMBREUSES ACTIVITÉS AUX JEUNES

Le TCOS, le FCSO, La Klamm, les Champs d'Escale,... offrent aux enfants et aux jeunes une grande diversité d'activités culturelles et/ou sportives :

➜ **le TCOS** propose aux jeunes une école de tennis,

➜ **la Klamm propose aux jeunes :** une équipe de Volley-ball « jeunes », une section de danse « Modern jazz », du « Hip Hop », un atelier « théâtre », du badminton, etc. (voir tableau des activités de La Klamm).

➜ **Le Football Club**

Près de 350 jeunes jouent à l'ASK, un record ! Les équipes jeunes sont d'un excellent niveau et la plupart sont montées dans les divisions supérieures.

➜ Un « atelier théâtre » jeunes

Sous la direction d'Alex, une véritable petite troupe de théâtre s'est constituée. Des spectacles donnés plusieurs fois à Stutzheim-Offenheim ont même été repris à Strasbourg.

Quelques vues des pièces montées et jouées par les jeunes...

... devant un public attentif.

Le groupe accueilli par Philippe Richert à la Région.

SORTIES CULTURELLES DE LA « MAISON DU KOCHERSBERG »

L'association des amis de la Maison du Kochersberg propose des visites commentées aux jeunes âgés de 8 à 14 ans.

Plusieurs visites ont eu lieu en 2016 : Maison de la Région, exploitation agricole, musée des Hospices Civils, etc.

Contact :
Fabienne SPOHR au 06 47 86 57 84

Les CM à la table du conseil municipal.

ENSEIGNEMENT CIVIQUE

Les élèves de Carole Lambert ont été reçus en mairie par le maire et Richard Kieffer, adjoint. Leurs questions étaient parfaitement préparées et pertinentes, certaines appelaient des explications, d'autres ont été discutées pour évaluer les avantages et les inconvénients de certaines délibérations.

STAGE BAFA

Pendant les congés de la Toussaint, l'AROEVEN a organisé un stage préparatoire au BAFA dans l'école de Stutzheim-Offenheim.

Des jeux éducatifs de groupe pour une préparation au BAFA.

LA FÊTE SCOLAIRE EN JUIN 2016

Les parents d'élèves se sont impliqués dans l'organisation de la fête scolaire de juin 2016.

La joie des enfants lors de la fête scolaire.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Six étudiants de BTS arts graphiques du lycée Gutenberg ont été sollicités pour la réalisation de quatre projets pédagogiques :

- l'étude et la réalisation d'un dépliant de présentation d'un parcours patrimonial,
- la conception et la réalisation d'un livret de notoriété sur Stutzheim-Offenheim,
- la définition et la rédaction du cahier des charges de 24 plaques en tôles émaillées sur lesquelles figurent des informations sur chaque point d'intérêt du parcours patrimonial,
- l'étude et la réalisation d'une signalétique en mairie, textes et logo gravés sur des supports en plexi transparent.

Le maire félicite les 6 étudiants pour la qualité de leur travail...

...ainsi que les enseignants et le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

MISS ALSACE

Le 4 septembre 2016, Léontine Cuny, originaire de Stutzheim, a participé au concours de Miss Alsace. Elle a été élue première dauphine. Félicitations.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

LES EFFECTIFS DES ÉCOLES EN LÉGÈRE BAISSE

L'école élémentaire accueille 83 élèves répartis dans quatre classes :

- CP/CE1 - Mme FUCHS (Directrice): 21 élèves, 12 CP et 9 CE1,
- CE1/CE2 - Mme SCHEUER : 23 élèves, 7 CE1 et 16 CE2,
- CM1 - Mme LAMBERT Maryse : 21 élèves,
- CM2 - Mme LAMBERT Carole : 18 élèves.

Les compléments de service sont assurés par Mme DUSSOURD. Des projets «escrime», «tennis» et «natation», financés par la commune, sont prévus en 2017.

L'école maternelle compte 36 élèves répartis dans deux salles de classes avec Mme Florence FREUND et Mme Marion DUHAUT.

EN JUIN 2016, LE DÉPART DE MMES HOLDERBACH ET MACINOT

PINCEMENTS AU CŒUR POUR ANNE ET CATHERINE.

La fin de l'année scolaire annonce le début des grandes vacances, mais cette année à l'école maternelle de Stutzheim-Offenheim, elle marque aussi le départ de deux enseignantes, Anne Holderbach, directrice de l'école et Catherine Macinot.

Mardi en début d'après-midi, dans la cour de l'école, le maire Jean-Charles Lambert, en présence de Nadine Bastien, Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription de Strasbourg 8, de représentants des parents d'élèves et des petits des 2 classes de maternelle, a rendu avec beaucoup d'émotion un hommage reconnaissant aux 2 enseignantes. Il s'est adressé aux enfants « C'est le dernier jour d'école, mais aussi… » « Les vacances » s'est écrié Julien. « Pas seulement » l'a repris Noam. Le maire continue « Nous faisons une petite fête parce que maîtresse Anne et maîtresse Catherine vont quitter l'école ». Il relève que Catherine savait bien raconter des histoires et avait une excellente maîtrise du travail manuel, sachant adapter ses ateliers aux enfants. Quant à Anne, férue d'art, elle a transmis sa passion aux enfants lors des projets pédagogiques, et a œuvré pour équiper la salle de motricité de matériels diversifiés et de qualité. L'inspectrice d'Académie loue le dynamisme, le professionnalisme et le sérieux des 2 enseignantes, dans la commune depuis plus d'une décennie : « Vous avez fait 1/3 de votre carrière à Stutzheim-Offenheim, une tranche importante dans la vie d'une école, et transmis des valeurs aux enfants. Vous allez avoir un pincement au cœur lorsque, pour la dernière fois, vous allez refermer la porte de votre salle de classe. Laurence,
directrice du périscolaire « Les Champs d'Escale », et Guillaume sont venus leur dire un au revoir avec des fleurs. Anne et Catherine entretenaient aussi de bonnes relations avec la commune, l'équipe des ATSEM de la maternelle et le personnel communal. Andrée Voiturier et Richard Kieffer adjoints au maire, Marie-Christine et Laurence aides pédagogiques, et Patrick représentant le personnel communal étaient présents. La directrice et ses élèves ont interprété une comptine « Sur la route de Louviers ». Après la remise des cadeaux de départ par le maire, un succulent goûter a été servi pour clôturer cette émouvante cérémonie.

Anne Holderbach a été mutée à sa demande sur un poste de directrice à l'école de Vendenheim, qui est une plus grande structure ; elle est remplacée par Mme Florence Freund, enseignante et jeune maman. Catherine Macinot a quitté l'école en raison de la fermeture d'une classe. Concernant cette fermeture, un nouveau décompte des élèves a été fait à la rentrée : 35 élèves et 36 élèves depuis début novembre 2016. Une nouvelle enseignante, Mme Marion DUHAUT est arrivée à la rentrée, et M. Mathis, enseignant remplaçant, a été affecté à l'école maternelle de Stutzheim-Offenheim.

LES CHAMPS D'ESCALE GÈRENT ET ANIMENT LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les horaires qui s'appliquent dans les 2 écoles sont les suivants :

➜ Lundi : 8h15 - 11h45 / 13h45 - 15h30
➜ Mardi : 8h15 - 11h45 / 13h45 - 15h
puis NAP jusqu'à 16h15
➜ Mercredi : 8h15 - 11h45 / fermé
➜ Jeudi : 8h15 - 11h45 / 13h45 - 15h30
puis aide personnalisée et/ou APC
➜ Vendredi : 8h15 - 11h45 / 13h45 - 15h30
puis aide personnalisée et/ou APC

Les NAP sont assurées avec compétence par l'association périscolaire « Les Champs d'Escale ». Les enfants peuvent y bénéficier d'une heure de découverte d'une activité sportive et/ou culturelle les mardis.

L'ÉCOLE MATERNELLE

LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE EN DÉCEMBRE 2015

Comme tous les ans, le père Noël a apporté des cadeaux aux enfants et aux maitresses de l'école maternelle.

En remerciements, des chants, de larges sourires et du plaisir partagé.

RETOUR SUR LA FERMETURE D'UNE CLASSE DE MATERNELLE

En février 2016, l'Académie a prononcé une fermeture de classe puisque le nombre prévisionnel d'élèves inscrits n'atteignait pas le quota requis. Dès lors, les parents d'élèves se sont mobilisés, mais en juin 2016 la décision a été entérinée. Le jour de la rentrée, le 5 septembre, Mme l'Inspectrice est venue compter les élèves : 35 enfants de 3 niveaux ce n'était pas suffisant, la classe n'a pas été réouverte, à 1 élève près... !
Les enfants ont tout de même été très bien accueillis, malgré ces conditions, par la nouvelle directrice, Mme FREUND Florence. Dès le lundi suivant, une «enseignante mobile en surnombre», Mme DUHAUT Marion a été affectée à l'école, solution inacceptable puisqu'elle pouvait être appelée à tout moment de l'année pour un remplacement dans une autre école. Un collectif de parents s'est créé et a rencontré, le 29 septembre, avec M. le maire et l'adjoint Richard Kieffer, Mme la Directrice d'Académie. Grâce à cet entretien et à l'arrivée d'un 36ème enfant résidant dans la commune (le 3 novembre), le poste de Mme DUHAUT a été pérennisé pour l'année scolaire. Ainsi les 36 élèves de l'école seront toujours dans une classe unique mais auront 2 enseignantes qui pourront organiser des groupes en fonction des âges. Le collectif et la mairie s'organisent et pensent déjà à la rentrée 2017 afin que cette situation ne se reproduise plus pour le bien-être de nos enfants.

Dorothée KRAUFFEL - SIEGEL
déléguée des parents d'élèves de maternelle
et membre du collectif

PROJETS ET ACTIONS POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET PLUS DE SOLIDARITÉ

CITOYENNETÉ

Réunion publique lors de la cérémonie des vœux en janvier 2016

SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DES ATTENTATS

Des mesures de sécurité dans la commune après les attentats de Paris et de Nice.

Drapeau en berne, protection renforcée devant l'église de Stutzheim.

INTEMPÉRIES

La solidarité entre concitoyens s'est traduite par des exemples concrets : entraide spontanée lors des intempéries du printemps.

Un niveau anormalement haut de la Souffel

de fortes pluies à répétition. Les agents municipaux aidés de pompiers ont construit dans l'urgence des barrières en bois.

Fortes pluies, coulées d'eau boueuse, la commune et Frédéric ADLOFF ont mis à disposition des sacs de sable pour la protection des riverains.

« UNE ROSE UN ESPOIR »

UNE ROSE UN ESPOIR
Le cœur des motards

Le 23 avril 2016, le Kochersberg, l'Ackerland et le Pays de la Zorn se sont mobilisés dans un véritable élan de générosité. En moto, en quad ou à pied, plus de 340 bénévoles ont sillonné les rues de tous les villages. Ils ont proposé une rose contre un don minimum de 2 euros au profit de la Lutte contre le Cancer. Plus de 10.000 fleurs ont été distribuées lors de cette opération exemplaire. La somme récoltée a servi à financer des projets de la Ligue contre le Cancer dans le Bas-Rhin.

Une belle solidarité à saluer !
Le prochain rendez-vous est déjà fixé au dernier week-end d'avril 2017.

Contact : *Madeleine Heitmann - 07 70 70 43 68*

Les motards rassemblés avant le départ.

REPAS DES AÎNÉS DU 4 DÉCEMBRE 2016

Le traditionnel repas de Noël des aînés de notre commune a eu lieu dimanche 4 décembre 2016. Après la messe célébrée par Monsieur le curé Rakoto, les aînés de la commune se sont retrouvés salle des Loisirs. L'excellent repas préparé par l'équipe du restaurant du Tigre a été suivi par une présentation de danses alsaciennes traditionnelles. «Les Loustics», sous la direction de Patrick Lemmel, ont apporté leur note de folklore chaleureusement applaudie.
L'après-midi s'est terminé en chansons, avec l'ensemble du groupe constitué il y a peu, sous la présidence de Bruno Heintz secondé du trésorier Patrick Lemmel. Une jeune, joyeuse et dynamique équipe promise à un bel avenir !

ACCESSIBILITÉ DE L'ÉGLISE DE STUTZHEIM

Un élévateur a été installé devant l'église de Stutzheim, pour en faciliter l'accessibilité.

JUBILÉ DU PÈRE JOSEPH BOEHLER

50 ans de prêtrise de Joseph Boehler, ancien curé de Stutzheim et ardent défenseur des traditions alsaciennes, le 24 juillet 2016.

CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié animé par Gaby Gartiser se réunit les 1er et 3ème mercredis du mois, au club-house du foot.

Jouer aux cartes, lire, discuter, échanger autour d'un café et d'un gâteau sont les activités plébiscitées par les aînés.

Un dimanche d'octobre 2016, les membres du club se sont retrouvés à midi pour un moment convivial autour d'un bon repas concocté par Manu et son équipe du restaurant du Tigre à Offenheim.

LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT DES VOLONTAIRES

Le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la population. Il exerce les mêmes activités que le sapeur-pompier professionnel. Parallèlement à son activité professionnelle ou à ses études, il contribue aux missions de sécurité civile de toutes sortes.
Renseignements en mairie ou au SDIS67.
Adresse : le Prisme, 2 route de Paris, 67087 STRASBOURG Cedex 2
Tél. : 03 90 20 70 00
courriel : sdis67@sdis67.com
site : www.sdis67.com

DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits intervient pour préserver les droits des usagers dans leurs relations avec les services publics, défendre les droits de l'enfant, lutter contre les discriminations, promouvoir l'égalité et veiller au respect de la déontologie des personnes exerçant des activités de sécurité.
www.defenseurdesdroits.fr.

SOLIDARITÉ

CARITAS tient une permanence les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30, dans la salle communale de Schnersheim (près du stade de foot). Les concitoyens qui souhaiteraient **aider les personnes dans le besoin** sont chaleureusement conviées à apporter des produits alimentaires, des vêtements ou des produits d'hygiène.
CARITAS Alsace,
5 rue St Léon 67082 Strasbourg Cedex
03 88 22 76 40

"Veux-tu être heureux ?
Donne du bonheur !"
Antoine de St Exupéry

"Il ne s'agit pas uniquement
de donner de quoi vivre
Mais de rendre aux malheureux
des raisons de vivre."
Abbé Pierre

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE, TRAVAUX ET PROJETS

PLAN DE L'ESPACE QUIRIN, SITUATION EN NOVEMBRE 2016

LOTISSEMENT LA CROIX DE ST ANDRÉ, PLAN PROVISOIRE DE NOVEMBRE 2016

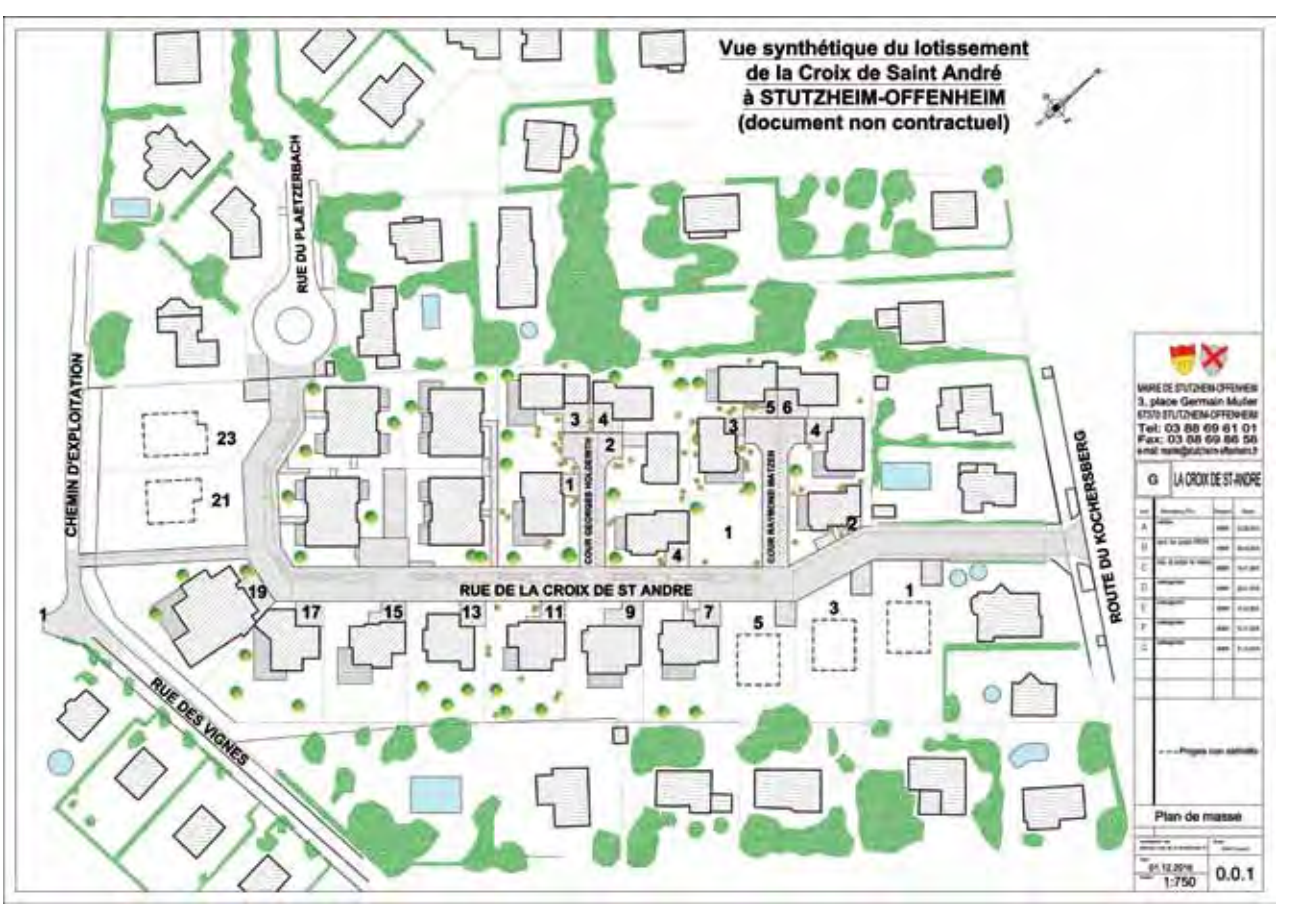

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE STUTZHEIM

Les travaux débutés au mois d'août 2016 ont duré 5 semaines. Ils ont démarré par la réalisation de l'emprise de la voie verte. Le chantier s'est achevé début septembre par la pose de nuit d'un tapis d'enrobé.

La voie verte qui relie l'espace Quirin à Stutzheim.

Le nouvel aménagement de l'entrée de Stutzheim : une voie verte, un îlot central et un nouvel accès à la rue des Vergers.

La rue des Vergers élargie...

et un nouveau panneau d'entrée de la commune.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme tous les ans, une série de luminaires ont été remplacés.

En 2016, de nouveaux luminaires ont été posés rue des Églantiers (lampes à LED), route de Behlenheim et à l'entrée de Stutzheim.

Ceux de la rue des Vergers sont prévus en 2017.

RENOVATIONS DE MAISONS ALSACIENNES PAR DES PARTICULIERS

SALLES EN TRAVAUX

ISOLATION DES MURS ET DE LA TOITURE DE LA SALLE DES LOISIRS

Échafaudage autour de la salle, de mi-avril à fin juillet 2016.

Isolation intérieure et pose d'un bardage en bois.

La salle terminée en août 2016.

ISOLATION DE LA TOITURE DE LA SALLE DE MOTRICITÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE

INAUGURATION DE LA SALLE DES LOISIRS

Images du premier forum des associations et de l'inauguration de la salle des Loisirs le 1er octobre 2016.

POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

L'environnement et la préservation de la nature sont des priorités « naturelles ».

TENDRE VERS LE « ZÉRO PESTICIDE »

Le village est traversé par une rivière à préserver, la Souffel. Par convention avec le CD67, la Chambre d'agriculture, le SDEA et le SIVU de la Souffel, la commune s'engage à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Grâce à un financement du « Bassin Rhin Meuse », la Communauté de communes a pu acquérir une balayeuse désherbeuse.

La municipalité invite tous les jardiniers amateurs à adopter une pratique éco responsable dans l'entretien de leurs jardins et espaces verts.

POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE DU CHAUFFAGE DE LA SALLE DES LOISIRS

En hiver, le chauffage électrique par air pulsé n'était pas performant.

Le conseil municipal a décidé de s'attaquer à l'origine du problème et a engagé des travaux d'isolation thermique de la salle.

Une épaisse couche de laine de roche a été posée sur les murs et le plafond.
Un nouveau système de chauffage au gaz naturel a ensuite été posé.

LES NOUVELLES POUBELLES « PAPIER ET CARTON »

Les poubelles à papier et à carton qui sont ramassées de porte à porte deux fois par mois, sont destinées aussi aux plastiques souples, bouteilles en PET, ainsi qu'aux boîtes de conserve, canettes en aluminium, barquettes en aluminium vides, aérosols (sans embout en plastique), boîtes en métal vides, bouchons, capsules et couvercles en métal.

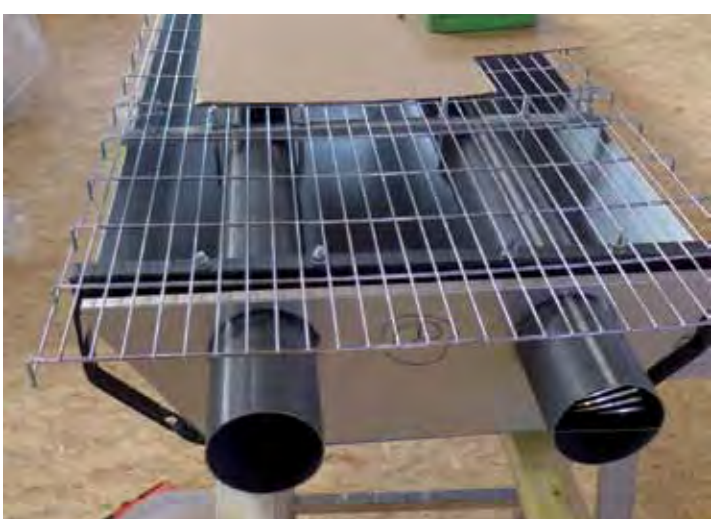

En attente au sol, les nouveaux caissons de chauffage qui seront ensuite fixés au plafond.

UNE POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE LA SOUFFEL

En mai 2016, au Trèfle à Truchtersheim, des enfants de l'école élémentaire de Stutzheim-offenheim ont participé à une exposition de dessins sur le thème de la pureté de l'eau.
Les travaux de renaturation de la Souffel ont été repoussés par le SIVU en attendant la mise en place du « grand cycle de l'eau » par le SDEA.

L'inspectrice de l'Éducation nationale félicite les enfants pour leur implication et leur sensibilisation à la protection de la Souffel.

HÔTELS À INSECTES

Lors de la journée citoyenne, un hôtel à insectes a été installé au parc de la Souffel.
Les enfants de l'école ont réalisé des mini-hôtels à insectes qu'ils ont emportés.

LIBELLULE

La commune a obtenu le label « commune nature » une libellule.
Cela signifie qu'il reste encore une marge de progrès dans la réduction des pesticides à Stutzheim-Offenheim.

Les herbes non désirables ne sont pas des mauvaises herbes….
…la réduction des pesticides est une impérieuse nécessité pour la préservation de la qualité de l'eau.

COMPOSTAGE ET JARDINAGE AU NATUREL - ATELIER DU 23 AVRIL 2016 À STUTZHEIM-OFFENHEIM

La créativité est stimulée un peu partout dans les lotissements, côté jardin, grâce à des ateliers de formation articulés autour des points forts actuels, tels que le compostage, le jardinage au naturel, « Hugelkultur » en allemand, et la biodiversité. C'est Corinne BLOCH des « Ateliers de la Terre » en collaboration avec la Communauté de communes et la Mission eau du SDEA qui a animé la matinée du 24 avril 2016 à Stutzheim

Une large place a été accordée au compostage avec des conseils précis et des exercices pratiques démontrant la transformation des déchets d'origine naturelle du jardin tels que les fanes, le gazon et les déchets organiques en un humus riche en micro-organismes.

La culture en bacs dans le jardin mis à disposition pour cet atelier a permis de mettre en évidence que cultiver la terre en lasagne était efficace et rimait avec les techniques alternatives. Des couches successives d'apport de carbone puis d'azote, suivies des riches minéraux fournis par de l'humus selon schéma ci-contre, offrent au sol tous les éléments nécessaires à une pousse vigoureuse des légumes cultivés sans engrais de synthèse.

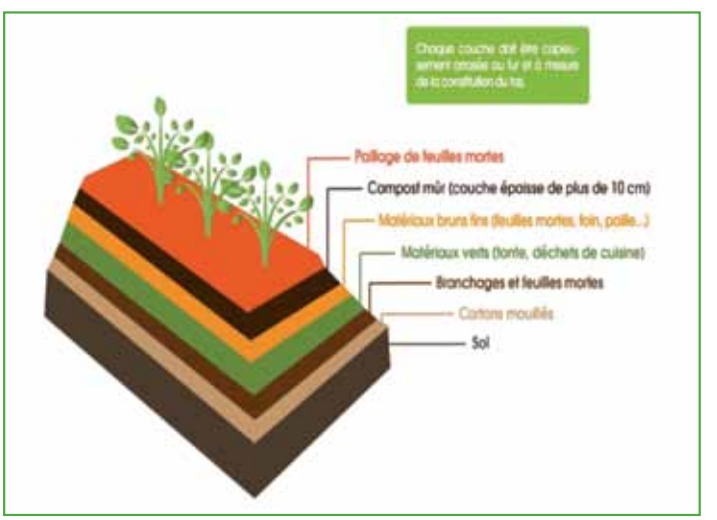

D'autres sujets ont été abordés, tels que le paillage des bacs de culture et pieds des haies, qui repousse les herbes folles naturellement et évite les désherbants, et la tonte de la pelouse qui, dès lors que la hauteur de la taille est de 6 et 9 cm, permet d'espacer les coupes et empêche le dessèchement du gazon.

La dynamique du groupe a permis de réaliser un cours pratique avec une réelle implication des inscrits conscients que, grâce aux diverses interactions de la permaculture, le jardin a un fonctionnement autonome et équilibré avec des légumes sains et sans engrais.
L'objectif de cet atelier a été largement atteint : aucun engrais artificiel, pas de pesticide, un arrosage maîtrisé, moins de déplacements en déchetteries, autant d'éléments importants qui contribuent à préserver nos précieuses terres.
La matinée s'est déroulée dans de ce bel état d'esprit où culture et nature se conjuguent avec respect de l'environnement, et s'est terminée sur un ton jovial avec le verre de l'amitié….

Gabrielle Ensminger

FLEURISSEMENT, DE JOLIS DÉCORS TOUTE L'ANNÉE...

Du printemps...

...à l'été.

De l'automne...

...à l'hiver.

Le Sapin à l'entrée de Stutzheim,

...et le magnifique sapin à Offenheim.

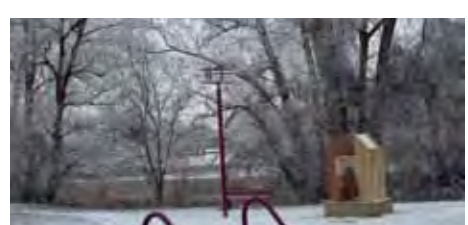
Le givre au petit matin,
en hiver au bord de la Souffel,

à la Klamm, avec le décors de Noël.

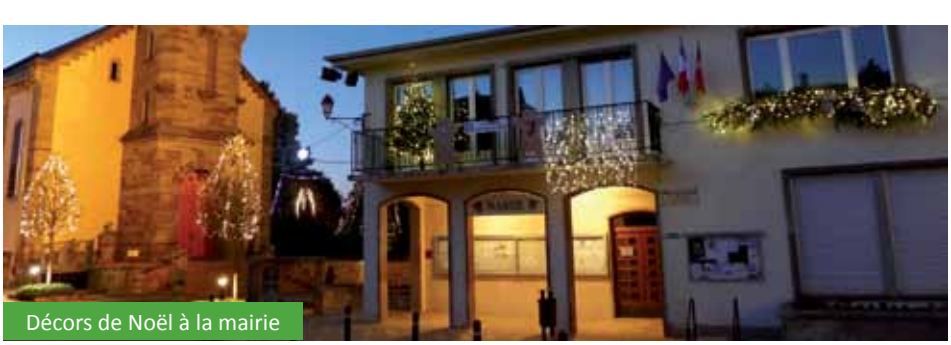
Décors de Noël à la mairie

et près des écoles.

POUR UNE POLITIQUE SOCIALE ET CITOYENNE

LA JOURNÉE CITOYENNE

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a participé à la « Journée Citoyenne » organisée au niveau national. Cette journée réunit les habitants autour d'un projet collectif et contribue à la création de lien social. Tous les participants des deux dernières années peuvent en témoigner.
Le principe de cette journée est simple : mobiliser les habitants dans un élan de civisme, autour d'un même projet d'amélioration de leur cadre de vie, et ainsi favoriser la communication entre les habitants, toutes générations confondues. La « Journée Citoyenne » prend la forme d'une journée ou d'une ½ journée consacrée à la réalisation de petits chantiers, réparation, amélioration, embellissement,… dans des lieux utiles à tous. Tous les habitants volontaires, quels que soient leur âge et leurs compétences sont les bienvenus pour y participer.

Cette année, ce sont plus de 70 habitants, ainsi que de nombreux enfants qui se sont réunis au cours de la matinée du samedi 28 mai 2016 pour donner de leur temps au service de la collectivité. La météo a été plus clémente que l'an passé et les nombreux chantiers ont pu se tenir dans le village. En voici un résumé photographique :

Dans les cours des écoles, plusieurs personnes ont participé à la remise en peinture des jeux.

Le long de la Souffel, l'équipe féminine de l'ASK et FCSO a réalisé le nettoyage du cheminement.

Au cimetière de Stutzheim, nettoyage des allées, remise en peinture des grilles. Marie et Jean-Marc avaient déjà commencé le nettoyage des grilles dans la semaine qui a précédé la journée.

Sur la place de l'église à Offenheim, les participants ont assuré le balayage et mis en peinture la grille du cimetière.

Dans le parc de la Souffel, il s'est agi de nettoyer les agrès utilisés par les enfants, ainsi que le boulodrome. Philippe en a profité pour poser un hôtel à insectes géant.

Au parking de l'école, plusieurs personnes ont contribué à une opération de nettoyage.

Dans la Klamm, les participants ont enlevé les lierres qui asphyxiaient les arbres.

Dans la cour d'école et sur le city stade, les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers ont repeint les mâts des luminaires.

À l'église d'Offenheim, une équipe a réalisé le nettoyage.

Pendant qu'une équipe préparait le repas. Au menu, crudités, rosbif de bœuf, spätzele et salade de pommes de terre.

Enfin, cette année, sous la houlette de Yann et de Gabrielle, les enfants ont réalisé des hôtels à insectes.

Concrètement, la municipalité a acheté pour 1000 € de matériel (peinture, …) et a offert le repas aux participants. En contrepartie, les participants ont donné environ 260 h de travail à la collectivité. Nous tenons ici à les remercier encore une fois pour cet engagement. Plusieurs associations étaient représentées : l'amicale des Sapeurs-Pompiers, le TCOS, l'ASK avec son équipe féminine et le FCSO. Merci à elles. Un grand merci aussi à la Boulangerie Bonneau qui nous a une nouvelle fois offert les desserts ainsi que les tresses pour le goûter.

D'ores et déjà nous préparons la journée citoyenne de 2017. Les idées ne manquent pas : création d'un club-house pour La Klamm, entretien du mobilier public, installation d'une bordure le long du parc de la Souffel,… voire selon les conditions climatiques, remise en peinture de diverses salles.

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas la date de la Journée citoyenne de l'année prochaine, qui a été fixée au niveau national au 20 mai 2017. Si vous aussi, vous souhaitez vous investir pour votre village, n'hésitez pas à vous inscrire lorsque nous vous communiquerons les bulletins d'inscription dans le SowieSo du mois de mars-avril.

Philippe Gartiser,
Adjoint en charge des travaux
et Marie-Claude Lemmel,
Conseillère Municipale .

LE GCO

Les travaux du GCO se précisent pour la plus grande satisfaction d'ARCOS et de SOCOS et entrent dans une phase active, mais au détriment des riverains, des agriculteurs et de l'environnement qui feront les frais de ce projet inutile. Le GCO est un projet de 24 km d'autoroute à péage dont la CCI et certains politiques prétendent qu'elle va désengorger l'A35. Or, la déclaration d'utilité publique précise que « le désengorgement n'est ni l'enjeu, ni l'objectif du GCO ». Une commission d'enquête indépendante a calculé que le GCO ne la délesterait que de 5 %. À fortiori il entraînerait une perte de 250 ha de terre agricole fertile et de forêt, menacerait des espèces protégées telles que le grand hamster mais surtout contribuerait au réchauffement climatique, sans prendre en compte l'impact pour les riverains : bruit et pollution.
Des alternatives existent mais hélas après la COP 21, l'État et la Région ont fait le choix aberrant du « tout automobile » alors qu'il faudrait plutôt développer les circulations douces, les transports collectifs et mettre en place une fiscalité écologique (écotaxe).

Pour manifester l'opposition à ce projet néfaste et coûteux, des marches de cabane à cabane sont organisées par le collectif « GCO non merci » :
➜ dimanche 18 décembre, départ devant le collège de Duttlenheim à 9 h 30, en direction de Kolbsheim, puis visite du parc du château de Kolbsheim à 11 h 30, autre visite possible à 14 h 30,
➜ dimanche 1er janvier à 14 h 30, départ devant la cabane de Kolbsheim RD45, arrivée à Ittenheim vers 16 h 30,
➜ dimanche 15 janvier à 10 h, départ devant la cabane d'Ittenheim RD1004, arrivée à Stutzheim vers midi,
➜ dimanche 29 janvier à 10 h, départ devant la cabane de Stutzheim RD41, arrivée à Pfettisheim vers midi,
➜ samedi 4 février vers 11 h, inauguration d'une cabane « GCO non merci » à Eckwersheim,
➜ dimanche 12 février à 10 h, départ devant la cabane de Pfettisheim, arrivée à Vendenheim vers midi,
➜ dimanche 5 mars à 10 h, départ devant la cabane de Vendenheim, arrivée à Eckwersheim vers midi.

DES MANIFESTATIONS DU COLLECTIF « GCO NON MERCI » ONT EU LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.

En janvier 2016 à Pfettisheim avec Dominique Daul et René Eglès.

À Stutzheim-Offenheim en présence des trois organisations syndicales agricoles.

En avril à Strasbourg ,

et à Ernolsheim.

À Vendenheim en septembre.

DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION À PROPOS DU GCO

Réunion publique des exploitants agricoles avec la SOCOS et la chambre d'agriculture, salle du Petit Pont.

Réunion avec les agriculteurs en mairie, novembre 2016.

Pour en savoir plus :
ceux qui sont favorables au projet, la CCI en tête :
www.gco2016tousgagnants.com/

et ceux qui y sont opposés :

http://gcononmerci.org/

http://gcovendenheim.free.fr/

www.alsacenature.org/

https://www.facebook.com/GCOnonmerci

Réunion publique d'information, salle de la Souffel, le 25 novembre 2016.

LE POINT SUR LE GCO FIN NOV 2016

Archéologie préventive :

ARCHÉOLOGIE ALSACE

des fouilles d'archéologie préventive seront menées par Alsace Archéologie et par l'INRAP, probablement à partir de janvier 2017.

Archéologie Alsace réalisera en janvier 2017 un diagnostic archéologique sur la commune de Stutzheim-Offenheim, préalable aux travaux d'aménagement routier de l'A355 – Contournement Ouest de Strasbourg.

Sous l'égide du Préfet de région, ces investigations servent à évaluer le potentiel archéologique du terrain menacé par les travaux. 5% environ de l'emprise du projet seront sondés en creusant des tranchées à la pelle mécanique pour préciser la présence ou non de vestiges, leur nature, leur étendue et leur état de conservation.

Les premières occupations sur notre commune remontant à la Préhistoire, il est donc fort probable que nous en apprenions beaucoup sur notre passé à l'occasion de ces travaux.

Archéologie Alsace est un service public des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin créé en 2006.

Basé à Sélestat, il intervient sur l'ensemble du territoire alsacien et exerce différentes missions : conseil aux aménageurs, recherches archéologiques, restauration et conservation des collections archéologiques, valorisation et médiation culturelle.

La Stratégie de VINCI : VINCI mène en parallèle deux procédures, expropriations d'une part et aménagement foncier d'autre part.

1) Expropriation et enquête parcellaire. Une enquête parcellaire a eu lieu le 14 novembre 2016 afin de vérifier les coordonnées de chaque propriétaire concerné par les expropriations.

Échanges avec une enquêtrice publique au sujet de l'enquête parcellaire d'expropriation, suivis d'une manif « non au GCO ».

2) Aménagement foncier. Il consiste en un remembrement des terres et une réalisation de nouveaux chemins d'exploitation. La mise en place de haies et de bosquets devraient avoir lieu concomitamment.

Le 1er décembre 2016, les 4 commissions d'aménagement foncier de Hurtigheim, Dingsheim, Griesheim/Souffel et Stutzheim-Offenheim ont pris à l'unanimité la décision de recourir à un aménagement foncier intercommunal.

Financement du GCO BEI : en novembre 2016, VINCI n'avait pas encore obtenu le financement demandé, de l'ordre de 200 M€, de la Banque Européenne d'Investissement.

Compensation hamster :
en raison de la présence d'une espèce protégée, le grand hamster d'Alsace, VINCI se doit de trouver des terrains de compensation pour y faire cultiver des plantes qui lui sont favorables.

Une aire de service avec station d'essence et une aire de stockage des poids lourds, initialement envisagées du côté d'Ittenheim, étaient ensuite prévues sur le ban de Griesheim-sur-Souffel. Mais les diverses manifestations et entretiens menés par les maires conduiront probablement à un nouveau déplacement de ces aires de service et de stockage des poids lourds, peut-être vers Duttlenheim/Duppigheim.

LE FUSEAU DU GCO

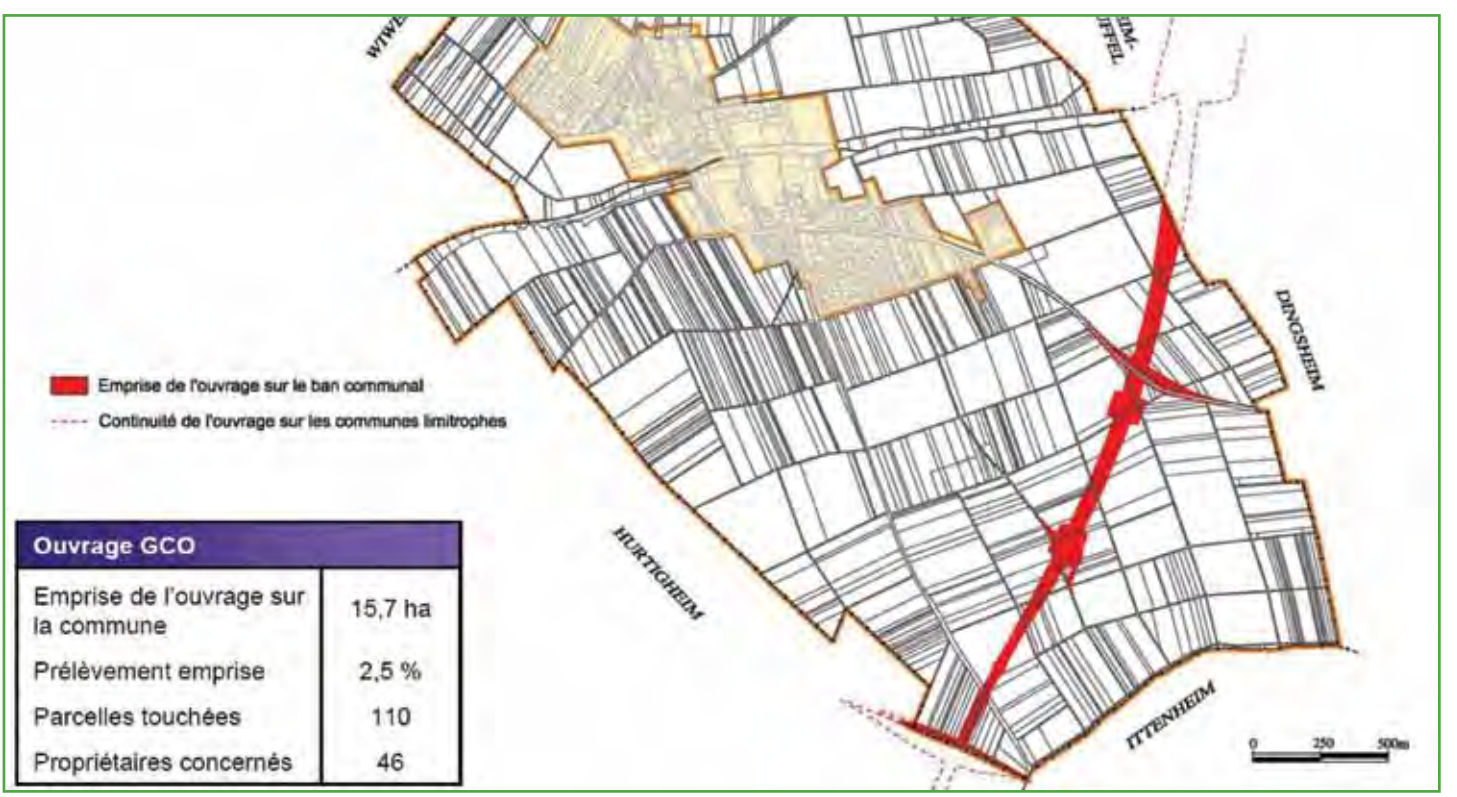

Ouvrage GCO	
Emprise de l'ouvrage sur la commune	15,7 ha
Prélèvement emprise	2,5 %
Parcelles touchées	110
Propriétaires concernés	46

AMÉNAGEMENT FONCIER INTERCOMMUNAL

En raison du projet de GCO, un aménagement foncier est prévu. Plusieurs communes, Hurtigheim, Dingsheim, Griesheim et Stutzheim-Offenheim ont décidé de l'étudier conjointement.

La complexité de tels aménagements ne date pas d'aujourd'hui. Pour preuve le récit d'Albert Lorentz, du premier remembrement d'Alsace à Stutzheim à la fin du XIXème siècle.

UNE PREMIÈRE EN ALSACE-LORRAINE, UN REMEMBREMENT RURAL À STUTZHEIM EN 1898

Après la guerre de 1870-1871, l'Alsace fut rattachée au Reich allemand ; beaucoup de réformes furent alors introduites dans notre province, en particulier celle du cadastre. Une loi du 30 juillet 1890 créa une procédure de remembrement rural (Flurbereinigung). Cette procédure consiste à effacer l'ancien plan dans la partie rurale du ban, dont le morcellement est devenu excessif au fil des siècles. L'objectif est de créer de grandes parcelles ainsi qu'un réseau de chemins d'exploitation.
C'est dans la commune de Stutzheim que fut réalisé le premier remembrement rural d'Alsace-Lorraine. Ce chantier fut une première expérience et un modèle-type pour le cadastre. Il est vrai que le maire de Stutzheim, Michel Quirin, avait été député au Parlement de Berlin (au Reichstag) et qu'il venait de construire une ferme-modèle (Muster-Hoff) à la sortie du village.
Les travaux de remembrement ont commencé en 1891 et se sont achevés en 1898… il y a près de 120 ans.

La BNU de Strasbourg possède un rapport détaillé sur le remembrement de Stutzheim.

LES ARGUMENTS POUR UN REMEMBREMENT

Dans son exposé des motifs, le géomètre-remembreur de Stutzheim a cité, en premier lieu, les raisons économiques qui justifiaient une restructuration du ban communal. Ce territoire était alors encore divisé en trois parties : l'une pour les céréales d'hiver (blé et orge), l'autre pour les cultures de printemps ou marsages, la troisième pour la jachère, devant permettre au sol de se régénérer en l'absence d'engrais ; c'était l'ancien système de l'assolement triennal, appelé Dreifelderwirtschaft. Dans ce système, il y avait peu de chemins ruraux ; souvent pour accéder aux parcelles, il fallait passer sur les champs des voisins, ce qui était interdit durant certaines périodes de l'année et provoquait forcément des querelles entre agriculteurs.

Le géomètre pensait aussi qu'il fallait changer de productions agricoles. Depuis quelques décennies, les prix des céréales d'hiver marquaient une tendance constante vers la baisse ; la culture du blé devenait de moins en moins rentable. Il devenait donc intéressant de se tourner vers l'élevage bovin, considéré jusqu'alors comme accessoire, comme un mal nécessaire pour avoir au moins un peu de fumier, seul engrais disponible. Dans les grandes fermes, il était courant de voir une cavalerie de 8 à 10 chevaux, et seulement 2 à 3 vaches laitières pour la propre consommation. L'augmentation de la population urbaine, la proximité de la ville de Strasbourg, facilement accessible grâce au tramway construit en 1887, et l'accroissement général du niveau de vie étaient autant de facteurs favorables à un développement de la production de viande et de lait.

Seulement voilà ! Dans une région dépourvue de prairies naturelles comme le Kochersberg, l'élevage n'était alors possible que si l'exploitant disposait d'importantes surfaces en fourrage, entre autres de trèfle, et donc de parcelles accessibles en toutes saisons. Ce qui exigeait en 1890 de supprimer la jachère et de créer un réseau de chemins ruraux (dits aujourd'hui chemins d'exploitation).

Le remembrement se justifiait aussi par la nécessité de réduire les frais d'exploitation. De nombreuses petites parcelles dispersées à travers le territoire occasionnaient des pertes de temps et un surcroît de fatigue pour les attelages.

Enfin, le machinisme agricole commençait à faire son apparition dans notre région et exigeait des parcelles plus grandes et surtout de forme régulière. La mécanisation allait devenir du reste incontournable, en raison de la raréfaction des ouvriers agricoles, attirés par les salaires, payés en argent liquide, proposés en ville.

LE REMEMBREMENT, UNE ÉPREUVE DIFFICILE

Un remembrement constitue, en général, une épreuve difficile pour un village. On sait combien chaque paysan est attaché à sa terre et aux parcelles héritées des aïeux. De plus, qui se sépare facilement de sa vigne, de son verger, de son noyer ou de son cerisier ? Faire table rase de siècles de possession n'est pas chose facile. À cet égard, rien de neuf sous le soleil !

On trouve tout cela dans le rapport sur le remembrement de Stutzheim. Il y avait d'un côté, les propriétaires intelligents, éclairés et possédant beaucoup de biens… "die intelligenteren und grösseren Besitzer", dit l'auteur de l'article ; parmi eux, Michel Quirin, le maire, avec 44 ha, et Jean Schott de Hurtigheim avec 42 ha. Ceux-là étaient, selon le rapport, depuis longtemps des partisans convaincus d'une reconstruction du ban communal, avec assolement libre et nouvelle délimitation des parcelles ... pour mieux protéger la propriété (… Sicherung der Grenzen gegen nachbarliche Uebergriffe).

Il y avait, d'autre part, la majorité des petits et moyens propriétaires, qui manifestèrent constamment une vive opposition à l'égard de ce remembrement, dans la crainte de voir leurs parcelles déplacées aux extrémités du ban communal, alors que les gros propriétaires auraient leurs terres aux abords du village. Ils craignaient, en outre, qu'en contrepartie des quelques bonnes terres qu'ils possédaient avant l'opération, on ne leur attribuerait que de la 5e classe ! Des clans se sont formés dans le village et la réunion sur le projet d'attribution fut houleuse.

Au fil des travaux, grâce surtout à la compréhension des fonctionnaires du cadastre, l'animosité devint moins intense, certains propriétaires comprenant que leurs craintes n'étaient pas fondées.

Il y avait enfin les propriétaires limitrophes de Dingsheim qui refusèrent la rectification de la limite intercommunale. Cette position peu compréhensible empêcha la suppression des zigzags de cette frontière et ne permit pas la création, dans ce secteur, de parcelles de formes régulières.

LES RÉSULTATS

Au printemps 1898, les travaux de remembrement de Stutzheim étaient en voie d'achèvement. Après plusieurs réunions de concertation, le projet d'attribution fut approuvé et les agriculteurs n'avaient qu'une hâte, celle de pouvoir prendre possession de leurs nouvelles parcelles, car, depuis quelques temps, plus personne ne mettait de fumier sur des champs dont la configuration allait être modifiée. Il était urgent de reprendre le cours normal des travaux agricoles.

Lorsque les nouvelles limites parcellaires furent définies, le géomètre implanta des piquets sur le terrain, avec indication du nom du nouveau propriétaire. Les propriétaires et les fermiers suivirent cette opération de très près. Il n'y eut pratiquement aucune contestation, ni incident, comme on avait pu le craindre lors des travaux préparatoires.

L'ÉTENDUE DU CHANTIER

Le chantier du remembrement de Stutzheim a porté sur environ 300 ha pour une surface totale de 468 ha du ban communal. La partie ouest, vers Hurtigheim, a été exclue de cette opération, en raison du nombre important de propriétaires domiciliés à Hurtigheim qui étaient possessionnés dans ces confins.
Selon une tradition orale, le maire Quirin ne voulait pas que les laboureurs de Hurtigheim disposent de chemins d'accès facile sur Stutzheim…, ce qui aurait pu les inciter à acheter encore davantage de terres dans cette partie du ban. Le souvenir de la Révolution restait vivant dans la mémoire collective. Cette partie ouest du ban de Stutzheim ne fut remembrée qu'en 1952, en même temps que fut réalisé le remembrement de la commune de Hurtigheim.

LES NOUVEAUX CHEMINS D'EXPLOITATION

Le réseau des chemins d'exploitation fut complètement réorganisé. Auparavant, la partie remembrée comprenait trois chemins ruraux : le Mühlweg (vers Oberschaeffolsheim), le Rebweg (vers la Musau) et le Hagelweg (vers Dingsheim), ainsi qu'un certain nombre de chemins de servitude, passant sur les parcelles, appelés Schleifwege ou Schlittwege.

Le remembrement créa 9 km de chemins nouveaux ; désormais, chaque parcelle était desservie par un, et le plus souvent, par deux chemins d'exploitation. Tous les Schleifwege furent supprimés. Ce réseau de chemins fut créé par prélèvement global de 2,05 % de terres labourables.

LE NOUVEAU PARCELLAIRE

Dans la partie remembrée, le nombre de parcelles fut ramené de 1430 à 805, soit une réduction de 45 %. La surface moyenne par parcelle passa de 20,48 ares (avant remembrement) à 36,45 ares. C'est peu dans l'optique d'aujourd'hui ! Mais, en ce temps-là, les besoins étaient différents de ceux d'aujourd'hui. Seulement 15 parcelles avaient une superficie comprise entre 2 et 4 ha. La longueur des parcelles était de 200 à 250 m, ce que le géomètre trouvait excessif ; il voulut réduire la longueur des champs, mais la commune refusa, car il aurait fallu créer davantage de chemins… et donc prélever encore de la terre labourable.

Dans la conclusion de son rapport, le géomètre du cadastre laissa transparaître sa satisfaction de n'avoir lésé personne et d'avoir apporté d'appréciables avantages à tous les propriétaires de la commune… Allen, auch den kleinsten Besitzern, hat die Flurbereinigung unschätzbare Vorteile gebracht…

Au fil des années, les partages et les héritages ont à nouveau peu à peu morcelé les propriétés. Pour remédier à cela, et pour s'adapter aux nouvelles méthodes culturales, la commune de Stutzheim fit réaliser un nouveau remembrement en 1953.

Albert LORENTZ
Source : Bulletin du «Elsass-Lothringische Geometer Verein», BNUS M 19 754

RUES DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Amandiers (Rue des) (Offenheim) ..... B2 à C1
Anémones (Rue des) (Offenheim) ..... D2 - D3
Armenis (Rue d') (Offenheim) ..... D3 - D2
Auteuil (Cour d') (Offenheim) ..... B2 - B1
Baschesgàss (Offenheim) C3
Behlenheim (Route de) (Offenheim) ..... C2 - C1
Blé (Rue du) (Stutzheim) ..... F4 à G5
Bleuets (Chemin des) (Offenheim) D2
Bois Fleuri (Rue du) (Offenheim) E2
Cerisiers (Rue des) (Offenheim) ..... D2 - C2
Chevreuil (Rue du) (Stutzheim) ..... E4 - E3
Cimetière (Rue du) (Stutzheim) F3
Coteau étendu (Rue du) (Stutzheim) H4
Croix de Saint-André (rue de la) (Offenheim) B2
Croix des Champs (Rue de la) (Offenheim) ..... D2 - E2
Eglantiers (Rue des) (Offenheim) ..... C1 - D1
Eglise (Rue de l') (Offenheim) C2
Europe (Place de l') (Offenheim) D3
Ferme Quirin (Rue de la) (Stutzheim) H4
Garance (Rue de la) (Stutzheim) ..... F4 - F5
Georges Holderith (Cour) (Offenheim) B2
Germain Muller (Place) (Stutzheim) E3
Grand Hallier (Rue du) (Stutzheim) H4
Grasswaj (Stutzheim) F4
Hagelweg (Stutzheim) ..... F4 à H3
Hengstweg (Stutzheim) ..... D4 - D3
Houblon (Rue du) (Stutzheim) ..... E4 - F4
Hurtigheim (Route de) (Stutzheim) ..... D4 à B5
Jardins (Rue des) (Stutzheim) ..... E4 à D3
Kavousi (Place de) (Offenheim) D2
Klamm (Passage de la) (Stutzheim) ..... D3 - D4
Kleinfeld (Chemin du) (Stutzheim) ..... E4 à C5
Kochersberg (Route du) (Offenheim) ..... D3 à A1
Krautgarten (Chemin du) (Stutzheim) E4
Langgass (Stutzheim) E3
Lavoir (Rue du) (Stutzheim) ..... F4 à E3
Mairie (Rue de la) (Stutzheim) E4
Mandelberg (Rue du) (Offenheim) ..... C1 - B1
Moulin (Rue du) (Stutzheim) E4
Muehlweg (Stutzheim) E5
Neubüregàss (Offenheim) C3
Noyer (Rue du) (Offenheim) D3
Offenheim-Rheinhessen (Rue d') (Offenheim) ..... D3 - D2
Orgeraie (Impasse de l') (Stutzheim) ..... E4 - F4
Orgeraie (Rue de l') (Stutzheim) ..... E5 - F5
Pandours (Place des) (Stutzheim) F5
Pâquerettes (Impasse des) (Offenheim) D2
Pfulgriesheim (Route de) (Offenheim) ..... C2 à E1

Stutzheim-Offenheim

- Mairie
- Ecole
- Accueil périscolaire
- Salle Polyvalente
  - Salle de la Laiterie
  - Salle du Petit Pont
  - Salle des Loisirs
  - Salle de la Souffel
- Eglise
- Pompiers
- Terrain de pétanque
- Terrain de Tennis
- Terrain de Foot
- Voie Verte
- Parking covoiturage
- Parking
- Bus
- Point d'apport volontaire
- Station d'épuration
- Défibrillateur (DAE)

N

0 20 40 80 120 160 Mètres

Sources : d'après BD TOPO IGN 2013, Orthophoto CIGAL 2011 ; Cadastre DGI 2015 ; Voirie réactualisée avec la participation de la commune en novembre 2016.

Ce plan est produit et édité par la Communauté de communes du Kochersberg sous licence Créative Commons.

Réutilisation et reproduction à but non lucratif autorisée sous réserve de citation des sources.

Le Trèfle
Maison des Services du Kochersberg
32 rue des Romains
67370 TRUCHTERSHEIM

Plaetzerbach (Place du) (Offenheim) B2
Plaetzerbach (Rue du) (Offenheim) ..... A2 - B2
Plaetzerbachweg (Offenheim) ..... C3 à A2
Pleins champs (les) (Offenheim) B1
Poiriers (Chemin des) (Stutzheim) G4
Pommiers (Chemin des) (Stutzheim) G4
Prés (Impasse des) (Offenheim) ..... D3 - D2
Presbytère (Passage du) (Stutzheim) ..... E3 - E4
Puits (Rue du) (Stutzheim) F4
Raymond Matzen (Cour) (Offenheim) B2
Rebweg (Stutzheim) G5
Roselière (Impasse de la) (Offenheim) ..... A2 - B2
Rosiers (Rue des) (Offenheim) B2
Sablière (Chemin de la) (Offenheim) A2
Sablière (Impasse de la) (Offenheim) A2
Sablière (Rue de la) (Offenheim) ..... B1 à A2
Sarments (Rue des) (Stutzheim) ..... F4 à G5
Saverne (Route de) (Stutzheim) ..... D3 à H4
S'Bauergàss (Offenheim) C2
Schlick (Place de la) (Stutzheim) F5
Schlick (Rue de la) (Stutzheim) F5
S'Gaessel (Offenheim) C2
Souffel (Allée de la) (Offenheim) D3
Souffel (Chemin de la) (Offenheim) ..... E3 à H4
S'Schniedergassel (Offenheim) C3
S'Schultzegàss (Offenheim) C2
Tabac (Rue du) (Stutzheim) ..... F4 - F5
Tréfles (les) (Stutzheim) ..... D4 - E4
Vergers (Rue des) (Stutzheim) H4
Vignes (Rue des) (Offenheim) ..... C2 à A2
Village (Rue du) (Offenheim) ..... C2 - C3

DÉVELOPPPEMENT D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS CULTURELS

« Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. Donc, le détruire, c'est dépasser son droit. »

Victor Hugo, «Guerre aux démolisseurs», Revue des deux mondes, 1er mars 1832.

Comme tous les ans, la commune de Stutzheim-Offenheim poursuit sa politique culturelle avec cette année la création d'un parcours patrimonial.

Elle est une des rares communes à réunir deux fois par an un **comité consultatif culture**. Constitué d'une vingtaine de personnes du village, il a pour mission de proposer des actions culturelles et/ou de les mener à terme. Toute personne qui souhaiterait participer à ce comité peut s'adresser à la mairie.

UN PARCOURS PATRIMONIAL

La municipalité, avec l'aide du comité consultatif culture, a conçu un parcours patrimonial en 24 étapes à travers la commune.

Ce dépliant de présentation du parcours patrimonial a été étudié et imprimé par des étudiants du lycée Gutenberg à Illkirch-Graffenstaden, dans le cadre d'un projet pédagogique. Disponible en mairie.

24 supports en tôle pliée ont été installés tout au long du parcours. Réalisés dans le cadre d'exercices pédagogiques par des élèves du lycée professionnel Louis Marchal à Molsheim, ils accueillent des plaques émaillées sur lesquelles figurent des informations historiques et culturelles souvent quadrilingues, français, allemand, anglais et alsacien...

« Lors des Journées du Patrimoine de septembre 2016, Jean-Charles Lambert a emmené des passionnés pour une balade de 3 heures, à la découverte des 24 points d'intérêt répertoriés dans un dépliant réalisé par 3 étudiants (BTS industrie graphique) du lycée Gutenberg. Dans le sillage du 1er magistrat, le groupe dépliant en main, a fait une première halte sur le parking de la Souffel devant une stèle en deux parties : du grès rose d'Alsace pour la moitié stylisée du clocher d'Offenheim en Rhénanie et du grès jaune du Palatinat pour la moitié stylisée de notre clocher d'Offenheim, reliées entre elles par un pont en grès gris symbolisant l'anniversaire du jumelage des deux communes en 2009. Les 24 stations sont signalées par des panneaux explicatifs en tôle émaillée, traduits en allemand et en anglais et pour certains en

alsacien. Le groupe a découvert plusieurs bâtiments, œuvres d'art ou vestiges, du XIIe siècle (église d'Offenheim) au XXIe siècle (La Houblonnière, l'Alsacienne, la fresque de l'école, le petit pont du Parc de la Souffel, …). Patrick a déclaré : « Je participe pour encourager la commune, c'est plus intéressant en visite guidée ». Serge renchérit « On verra désormais ce patrimoine différemment !». Lisa et son amie Esther étaient ravies des explications du maire, qui n'hésitait pas à faire également l'historique d'anciennes fermes sur le passage. Marie-Hélène de Truchtersheim était intriguée par les quatre statues sur une butte en grès rose, installée par une famille du village en 1850 symbolisant le Mont des Oliviers (point n° 10). Jean-Charles Lambert précise « L'emplacement initial et l'origine géographique de ces 4 sculptures en grès gris restent inconnus ». La visite s'est poursuivie jusqu'à la ferme Quirin, à la sortie de Stutzheim pour admirer un portillon de 1711 et, au retour les participants ont encore pu découvrir le calvaire du cimetière de Stuzheim (1795) et le reposoir de la Langgass (1850). Le groupe a rejoint le parking de la Souffel empruntant la Passerelle du Petit Pont (2012), conçue par l'artiste Marc Linder. L'installation est aussi considérée comme un mobilier urbain (banc de 40 m de long) s'intégrant harmonieusement dans

le paysage. Cet ouvrage était le dernier point d'intérêt (panneau n°24) de ce parcours patrimonial qui s'étend sur 4 km et traverse les villages d'Offenheim et de Stutzheim.

DNA JK

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dimanche après-midi 18 septembre, la commune et le Conseil de Fabrique avaient proposé la visite de l'église St Arbogast d'Offenheim datant du XVIIIème siècle et la possibilité de monter au clocher roman érigé vers l'an 1200. Plusieurs personnes ont profité de l'aubaine pour visiter ces lieux. Du haut de cette tour carrée en brique, classée monument historique, un magnifique panorama s'offrait au public.

CONCERT

L'ensemble vocal féminin « PLURIELLES » a attiré un public nombreux en l'église de Stutzheim pour un concert organisé par La Klamm le 3 janvier 2016.

Le 18 septembre des « sonneurs de cor » ont animé la messe à l'église de Stutzheim.

CONFÉRENCE

Conférence de M. Maindiaux « une école à Madagascar » organisée par La Klamm, en mars 2016.

RETOUR SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EN 2016...

L'année 2015-2016 a été très riche en projets, parmi lesquels :

- **une classe de découverte** du 25 au 29 avril à Muckenbach, près de Grendelbruch. Les 85 enfants ont occupé toutes les chambres disponibles. Ils ont passé une semaine de folie à marcher, courir, sauter, pédaler, danser, découvrir, tester et manipuler tout ce qui leur tombait sous la main. Rien n'a pu les arrêter ! Tous remercient les parents, l'association APE Le Petit Pont et la commune pour leur avoir permis de réaliser ce beau projet.

- **Le projet « Souffel 2027 » :** toutes les classes ont participé à une « classe d'Eau » pour aller observer de plus près la faune et la flore autour de la Souffel et être sensibilisées aux problèmes liés à l'environnement. Les productions des élèves ont été exposées le 26 mai 2016 au Trèfle, puis le 9 octobre lors de la fête de la fleur.

- **La kermesse « Autour de l'eau »** le mercredi 22 juin. Les stands de jeux ont été réalisés par les CM2.

Pour l'année 2016-2017, les nouveaux projets sont déjà en cours ou prévus, notamment des sorties, un spectacle de Noël, une bourse aux jouets organisée par les parents, une kermesse fin Juin...

... ET À L'ÉCOLE MATERNELLE

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de la classe de maternelle ont visité la boulangerie Banette de Stutzheim. Très bien accueillis, ils ont pu observer les étapes de fabrication d'une baguette et ont eu la chance de gouter à une petite gourmandise chocolatée. Merci aux boulangers et pâtissiers pour leur accueil chaleureux et pour la petite surprise offerte aux élèves.

De retour à l'école, les enfants ont réalisé des constructions en fruits avant de les dévorer.

En octobre, l'école maternelle s'est parée des couleurs d'automne : les élèves ont créé des arbres et des paysages d'automne qui ont été valorisés lors de l'exposition de la fête de la fleur.

À la Saint-Martin, le 11 novembre, les 36 élèves étaient présents pour défiler avec leurs lanternes confectionnées pour l'occasion. Les enfants ont aimé chanter « Laterne » et « Je vais avec ma lanterne » en français et en allemand, dans la pénombre de la salle de motricité aménagée.

Programme des festivités de Noël à l'école maternelle : lundi 5 décembre, spectacle musical offert aux enfants : Mamie Fifi nous présentera M. Bidule et ses instruments, mardi 6 décembre, goûter de Saint-Nicolas offert aux enfants, mercredi 14 décembre (8h15 – 9h et 11h45 – 12h30) et jeudi 15 décembre (8h15 – 9h) : marché de Noël dans la salle de motricité, vendredi 16 décembre : fête de Noël et goûter.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION ELSASSER THEATER D'NACHTSCHWARMER

2016, l'année du « BABYBOOM IN SCHWARZ WISS » que la troupe a eu le plaisir de présenter à son nombreux public venu d'ici et d'ailleurs. Neuf représentations dans la salle des Loisirs en dialecte, wi emmer. Les spectateurs ont eu le plaisir de goûter aux multiples facettes de notre « Muedersproch », et se sont laissé captiver par les mésaventures de la famille Haferbrei pour rire à gorge déployée et oublier quelques heures durant leur petits tracas quotidiens. En mars, les Nachtschwarmer ont également foulé les planches des Tanzmatten à Sélestat et de la Scène à Pfaffenhoffen.

Comme toujours, notre troupe sait se montrer généreuse. Le bénéfice de la première est reversé à la lutte contre le diabète (Uff d'Bühn geje d'Zùckerkrànkheit !) au CEED - Centre Européen d'Etude du Diabète, un deuxième don à l'association de la Ligue contre le Cancer.

Je profite de cette tribune pour faire un appel à la jeunesse dialectophone à nous rejoindre et à participer aux prochaines saisons théâtrales dès 2018. Merci de nous joindre au numéro de téléphone ci-dessus.

La troupe se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, une bonne année 2017 de paix, de bonheur, et la santé pour en profiter.
Mer empfànge ejch met Fraid im Hornung 2018 … Ich wensch ejch a frohi Wihnàchte, un a gueter Rùtsch ins neje Johr !

Salü bisàmme - Paul TRIEBEL
03 88 69 73 11 - www.nachtschwarmer.com

LES SAPEURS-POMPIERS DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

L'année 2016 a été rythmée par les formations, les manœuvres sur le terrain, et une cinquantaine d'interventions dont un fort épisode pluvieux avec de nombreuses coulées d'eau boueuse.

Nos pompiers sont intervenus pour de l'assistance aux personnes, des accidents de circulation, divers feux, des captures d'animaux et des nids de guêpes un peu moins nombreux cette année.

Deux de nos sapeurs-pompiers ont été promus au grade supérieur. Il s'agit du caporal-chef Valérie RUSCHER promue au grade de sergent et du sapeur de première classe Timothée CECCONI promu au grade de caporal. Nous sommes fiers de pouvoir vous informer que ce dernier a été reçu pour intégrer la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Enfin, le 3 décembre, les sapeurs Céline RUSCHER et Sébastien CHRISTOPHE se sont vu remettre leurs insignes du corps départemental des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin au cours d'une cérémonie organisée par le SDIS 67 au Centre d'Incendie et de Secours de MOLSHEIM.

Si l'univers des sapeurs-pompiers vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie de STUTZHEIM-OFFENHEIM :
Tél : 03 88 69 61 01
mairie@stutzheim-offenheim.fr

Du côté de l'amicale des sapeurs-pompiers :

La crémation des sapins de Noël 2016 a de nouveau été un grand moment de convivialité autour d'un vin chaud ou d'un jus de pomme chaud offert par l'amicale.

Cette opération sera reconduite le samedi 14 janvier 2017. La collecte se fera le samedi après-midi à partir de 13h. La crémation aura lieu à Offenheim au bout de la rue de la Croix des Champs (chemin balisé à partir des « Secrets de la Laiterie »).

Le 8 mai 2016 a eu notre traditionnel déjeuner asperges, il sera reconduit dimanche 30 avril 2017. Merci à tous ceux qui nous ont aidés lors de cette journée.

Côté récréatif lors du week-end du 11 novembre à Paris.

Merci à tous pour votre soutien tout au long de l'année et pour l'accueil toujours aussi chaleureux lors de la distribution de nos calendriers 2017.

L'ensemble des membres de l'amicale se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2017.

Christian HUFSCHMITT

LA KLAMM

En entamant pour la 12ème année mon mandat de président, je voudrais, par ces quelques lignes, témoigner du considérable travail effectué par les nombreux bénévoles qui s'investissent inlassablement pour LA KLAMM.

En effet, la gestion d'une association, aussi riche de sections (21), dans différents domaines, susceptibles de cibler un public de tous les âges et horizons divers, ne peut s'effectuer par un simple coup de baguette magique et nécessite un travail quasi quotidien. Même une machine bien rodée, peut être exposée occasionnellement et aléatoirement à l'un ou l'autre réglage.

Le détail de ces activités vous a été communiqué par le bulletin de rentrée arrivé dans votre boîte aux lettres, courant de l'été. Si vous l'avez malencontreusement égaré, vous en retrouvez le contenu sur notre site internet : www.la-klamm.org
A noter que deux nouvelles activités sportives ont vu le jour à la rentrée et ont littéralement été prises d'assaut : la gymnastique PILATES ainsi que l'AQUA GYM.

Nos ouvriers communaux, nos adjoints, nos secrétaires de mairie, nos animateurs ainsi que tous nos membres du comité, vous permettent de profiter pleinement de l'une ou l'autre activité de votre choix. Merci à toutes et à tous pour leur engagement permanent.

En les citant ci-dessous, je souhaite leur exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font bénévolement. Il s'agit de : Pascal BAUER, Nicolas BAUX, Martin DESCHLER, Françoise GARNIER, Monique GASS, Léopold HRUSCHKA, Gérard HUMBRECHT, Hubert KARMANN, Jean-Charles LAMBERT, Brigitte LEIBEL, Amandine LIST, Jean Marc REINMANN, Lucien VOGEL et Jean Pierre ZENGERLE. Permettez- moi également, par cette occasion qui m'est donnée, de lancer un appel à vous tous, anciens du village et nouveaux arrivants, car une association ne peut exister sans bénévoles engagés et aussi disposés à prêter main forte lors des différentes manifestations. Nous avons besoin de vous, aussi n'hésitez pas à prendre contact avec l'un ou l'autre membre du comité pour apporter vos idées nouvelles et contribuer ainsi à la pérennité de notre structure.

Samedi 1er octobre lors du premier forum des associations dans notre commune, nous avons pu constater le formidable travail de toutes les associations de Stutzheim-Offenheim. Les élus invités ont été unanimement surpris par ce noyau associatif dense, ainsi que les multiples possibilités d'activités proposées dans notre village. Nous pouvons en conséquence être fiers de notre engagement et envisager l'avenir avec optimisme.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année au sein de vos familles et, qui sait, au cours d'une discussion autour de ce bulletin, décider de vous engager, vous aussi, aux côtés d'une association de notre village.

Jean-Marie Garnier

Mais connaissez-vous les membres de notre comité ?

ACTIVITÉS DE « LA KLAMM » 2016/2017

	ACTIVITÉS	CONTACT	HORAIRES	LIEU
JEUNES	DANSE MODERN'JAZZ	Stéphanie ARBOGAST 06 07 24 62 33	Mardi à partir de 17 h	Salle des Loisirs
	HIP - HOP	Cyrielle MILLANT 06 68 25 92 78	Vendredi à partir de 17h45	Salle des Loisirs
	BADMINTON	Grégoire MULLER 06 88 91 01 73	Jeudi à partir de 17 h	Salle des Loisirs
ACTIVITÉS PHYSIQUES	COURS DE REMISE EN FORME	Anny OSTER 06 28 01 64 62	Mardi à 20 h 15	Salle des Loisirs
	BADMINTON Loisirs et compétition	Pascal BAUER 03 88 69 96 12	Lundi à 18 h Jeudi à 19 h Dimanche à 10 h	Salle des Loisirs
	VOLLEY COMPETITION Equipes masc. et fém.	Nicolas BAUX - 06 61 91 51 06 Amandine LIST - 06 80 57 87 92	Lundi à 20 h 15 Mercredi à 20 h Vendredi à 20 h	Salle des Loisirs
	RANDONNEES	Germain GRASSS - 03 88 69 77 80 Gérard HUMBRECHT - 03 88 69 68 74	Un dimanche par mois	Vosges et Forêt Noire
	DANSE DE SALON	Jean-Marie GARNIER 03 88 69 75 71	Mardi à 20 h 15	Salle du Petit Pont
	YOGA	Caroline FIX 06 25 36 72 55	Mardi à 18 h 30	Salle de motricité école maternelle
	PILATES	Frédérique GENOT 06 81 31 53 53	Lundi 20 h 15 Vendredi 16 h 45	Salle des loisirs Salle de motricité
	AQUAGYM	Martine TRUNK 06 74 27 60 38	Vendredi 12 h à 12 h 45 12 h 50 à 13 H 35	DOMITYS OBERHAUSBERGEN
ACTIVITÉS CULTURELLES	CLUB DE L'AMITIE	Gaby GARTISER 03 88 69 83 32	1er et 3ème mercredis à 14 h	Club-House du Foot
	TEMPS LIBRE	Cécile CHAPELLE - 03 88 69 75 30 Marie Claude ROEDER - 03 88 69 75 53 Henri MUSSER - 06 06 68 83 99	Jeudi après-midi (ou parfois autre jour)	Visites dans la région
	ART FLORAL	Françoise GARNIER 03 88 69 76 47 et Cécile GARNIER 03 88 69 75 71	Un vendredi par mois à 17 h et à 20 h	Salle du Petit Pont
	AQUARELLE	Béatrice WOLF 06 81 74 61 66	Un mercredi par mois à 14 h	Laiterie
	PATCHWORK	Mireille WINTERBERGER 03 88 69 82 64	1er et 3ème mercredis à 20 h	Laiterie
	OENOLOGIE	Jean-Marc REINMANN 06 30 84 41 55	Dernier mercredi du mois à 20 h	Salle du Petit Pont
	COURS DE CUISINE	Martin DESCHLER 03 88 62 00 28	un lundi par mois à 18h30	Salle de la Souffel
	INITIATION THEATRE	Alexandre TAESCH 06 75 93 53 80	mercredi à partir de 14 h	Salle de motricité école maternelle
	COURS D'ANGLAIS	Elodie SONGEUR 06 31 78 30 58		Laiterie
	ATELIER DE PEINTURE	Lise Lemahieu 06 82 80 58 33	Enfants un mercredi par mois à 13H30 Adultes un samedi par mois à 13h30	Salle du Petit Pont

FOOTBALL AS KOCHERSBERG :
UN BILAN ÉLOQUENT POUR LES JEUNES DE L'ASK : DEUX TITRES ET DEUX MONTÉES POUR L'ASK.

Une saison riche en émotion scellée par la montée des U18 et des U15.

L'AS Kochersberg a achevé un nouveau cycle avec dans ses rangs de nombreux jeunes issus de la commune. Elle est un groupement de jeunes joueurs de 5 à 18 ans issus de quatre clubs (Quatzenheim/Schnersheim/Stutzheim-Offenheim et Truchtersheim) qui est entré dans sa dixième année d'existence et compte actuellement 350 licencié(e)s répartis dans 26 équipes et encadrés par 41 éducateurs dont la plupart sont diplômés. Environ 50 personnes accompagnent régulièrement les équipes du club bas-rhinois comptant le plus de licenciés jeunes. Il est le deuxième club d'Alsace en termes d'adhésion.

La saison 2015/2016 n'a pas été de tout repos avec des hauts et des bas, des coups de chaud et des événements tempétueux, puis la délivrance pour les champions. Le fleuron de la structure avec les U16DH a parfaitement rempli son contrat en se positionnant à une vertueuse 7ème place et un goal average positif (+18).

- ➜ Les U18 Excellence les ont rejoints en terminant champions du Bas-Rhin au 3ème niveau du goal average, puisque leur mano à mano avec Molsheim s'est soldé par une égalité parfaite. Ce sont les buts marqués à l'extérieur lors de la saison qui auront départagé les équipes d'un niveau identique. Ils ont échoué en finale régionale en s'inclinant face à une solide équipe de Brunstatt. Cette équipe présentait des joueurs issus de Stutzheim formés depuis l'âge de 5 ans dans sa composition : Pierre et Gilles Gartiser, Thomas Hauswald.
- ➜ La 3 des U15 a également empoché le titre départemental. Quant aux U15 promo, ils accèdent à l'Excellence grâce à leur reluisante et méritoire seconde place.
- ➜ Les U15 féminines se sont distinguées en terminant leur parcours sur le podium (3ème), alors que l'équipe 2 (débutante) s'est octroyé une méritoire 9ème place.
- ➜ La 2 des U18 a subi les aléas des indisponibilités car tributaire de la 1. Elle termine à la 7ème place de la promotion. Et la 3 s'est sauvée en finissant en 9ème position en A.
- ➜ La 2 des U15, en dépit des embûches et des difficultés, a achevé son championnat à la 11ème place.
- ➜ Les U13 Excellence se sont extirpés du guêpier en étant antépénultième. La 2 est 3ème , tout comme la 4 et la 5. La 3 termine 6ème.
- ➜ Les U11, les pitchounes et les débutants ont évolué sans classements en s'appuyant sur le plaisir du jeu et de la progression.

Au vu de ces résultats pour lesquels l'encadrement, les entraîneurs et les dirigeants ont contribué à les rendre efficients, la future saison s'annonce déjà palpitante. Le président Jérôme Thénet et son staff sauront surmonter les obstacles et les coups de mou pour insuffler dynamisme et optimisme à leur armada.
D'autant que les stages proposés lors des vacances scolaires de la Toussaint, de Pâques et d'été ont également connu un franc succès et une fréquentation de bon aloi. La démarche citoyenne avec des actions ciblées en matière d'écologie et de santé ont jalonné la formation des sportifs et rendu le bagage efficient et complet. L' ASK, toujours à la pointe de cet engagement citoyen et de l' expression d'une solidarité exemplaire, a signé un partenariat fort avec la ligue contre le cancer.

Après une participation à la vente de roses organisée par une association caritative de motards, les dirigeants ont voulu prolonger leur engagement et montrer que le football ne se résume pas à des affaires ou des profits mercantiles, mais sait se positionner face à des problématiques sociétales et citoyennes. Cette initiative s'inscrit en continuité d'une action lancée par la FFF et la ligue d'Alsace de football intitulée "Le programme éducatif" et qui a pour vocation de faire vivre au quotidien les valeurs de "plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité". Dans cet esprit et le jour de la signature, trois équipes de l'ASK ont participé à un tournoi organisé dans le cadre du téléthon. Un autre bel exemple.

L'engagement dans ces valeurs saura les faire grandir et mûrir dans une société dont on dit qu'elle manque de repères. Indéniablement pas à l'AS Kochersberg.

Le comité souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Gérard Hauswald

FOOTBALL CLUB DE TRUCHTERSHEIM-STUTZHEIM-OFFENHEIM.

Ca y est, notre équipe fanion a retrouvé la promotion après avoir terminé en deuxième position derrière l'équipe du Soleil Bischheim. Nos équipes réserves 2 et 3 auraient dû figurer en bien meilleure position plutôt qu'au milieu du tableau vu le potentiel de nos effectifs, les équipes vétérans et super vétérans ayant atteint, comme souvent, leurs objectifs avec une première au classement final.

A la mi-saison 2016/2017, nous pouvons faire une première analyse, à savoir que l'équipe une joue les premiers rôles dans cette nouvelle division, en essayant le plus souvent possible d'intégrer nos meilleurs jeunes, les frères Gartiser entre autres, la deux ayant plus de mal cette saison car en manque d'effectif, les vétérans vieillissants ne souhaitant plus jouer deux fois par weekend. La trois est égale à elle-même capable de surclasser les meilleurs et de perdre contre les équipes en queue de peloton.

Les cinquante-deux vétérans et super vétérans gagnent, comme d'habitude leurs matches et figurent de très loin en tête lors des troisièmes mi-temps.

Nous souhaitons continuer à intégrer nos meilleurs jeunes en équipe une afin de gravir les échelons pour les encourager à rester dans nos villages, en équipe deux pour ceux qui ont encore besoin de progresser et d'être prêts le moment venu, et enfin en équipe trois ceux qui aiment se retrouver entre amis le dimanche matin pour partager un moment convivial qui mélange compétition et amer bière.

Il est indispensable pour moi de souligner l'énorme implication des bénévoles : Philippe Gartiser en tête, Fabien Heim, Dominique Felix, Antoine Lehmann sans oublier les autres membres.

Ils se joignent tous à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes de Noël et une excellente année 2017

Christian LEHMANN

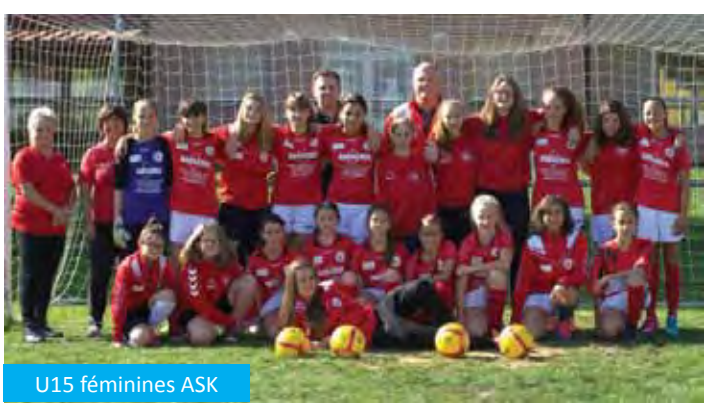
U15 féminines ASK

U16 DH ASK

U18 ASK

Stage de vacances de l'ASK

Un entretien régulier du terrain de football, et une scarification annuelle.

LE TENNIS CLUB DE STUTZHEIM-OFFENHEIM (TCOS)

Une nouvelle année se finit pour le club avec ses évènements tennistiques et pétanquistes incontournables et ses manifestations extra-sportives. Une belle année 2016 sur tous les plans. L'année 2017 s'annonce un brin plus difficile car un nombre important de membres n'a toujours pas renouvelé la cotisation.

CÔTÉ SPORTIF : 100% TENNIS

L'année se jalonne de plusieurs championnats seniors hommes/femmes et jeunes. Dans l'ensemble les résultats ont été tout à fait satisfaisants avec notamment une position de 1ères de poule pour l'équipe 1 féminine et une montée en division supérieure. A noter aussi les bons résultats de notre jeune Eliott Mollard 14 ans qui reste parmi les 2 meilleurs jeunes du Kochersberg.

Ensuite, évènement important de la vie du club, le Tournoi Open du mois d'août. Une très belle édition 2016 avec beaucoup d'inscrits et de nombreux spectateurs qui ont assuré de belles soirées estivales.

Enfin le groupe « after-work » continue ses petits RDV du vendredi soir pour une pratique du tennis loisir suivie d'une « 3ème mi-temps » bien animée.

UN PEU MOINS TENNIS MAIS AUSSI SPORTIF !

La section pétanque s'étoffe en nombre de licenciés et en manifestations.
6 membres de plus pour animer les RDVs du mercredi soir et du dimanche matin, quelle que soit la météo !

Cette joyeuse troupe organise régulièrement des tournois internes mais aussi externes ouverts à tous, notamment le jeudi de l'Ascension, journée initialement prévue pour le tournoi de tennis-ballon mais qui voit maintenant plus d'inscrits en pétanque qu'en tennis-ballon !

L'EXTA-SPORTIF :

Le marché aux puces : ce fut encore une journée bien remplie et sous un soleil bien mitigé après une pluie matinale. La réussite en demi-teinte de cette dernière édition (et des précédentes), nous amène à ne pas renouveler cette manifestation l'année prochaine, car trop lourde à organiser et trop aléatoire au niveau de la météo. Elle sera remplacée par un tournoi open de pétanque et un tournoi interne de double le 14 juillet 2017.

Vente de sapins : pour clore l'année, le club organise sa vente annuelle de sapins les 1er et 2ème week-ends de décembre et propose aussi des repas les 2 dimanches à midi ou un verre de vin chaud pour se réchauffer.

OBJECTIFS 2017

Le club va fêter son 30ème anniversaire et pour marquer l'évènement dignement, il organisera le 1er juillet une soirée animée par Dr Boost et un orchestre brésilien ! Réservez dès à présent cette date dans vos agendas !

Le club souhaite aussi mettre en 2017 l'accent sur les jeunes en inscrivant 2 équipes jeunes supplémentaires, en organisant un tournoi jeunes en même temps que le tournoi Open en août, et en proposant un cycle d'initiation au tennis à l'école.

De quoi bien occuper toute l'équipe de bénévoles pour les prochains mois.

Le Président et l'ensemble des membres du Comité vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

Jo Hohwald

PAROISSE CATHOLIQUE

Visite pastorale de Monseigneur Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg le 22 mai à l'église de Stutzheim

Installation de Monsieur le curé Rakoto le 11 sept 2016 à l'église de Dingsheim.

Dimanche 24 janvier 2016, la communauté des paroisses catholiques « Les portes du Kochersberg » et la paroisse protestante de Pfulgriesheim se sont rassemblées en l'église de Stutzheim pour une célébration œcuménique dans le cadre de la semaine annuelle de prière pour l'unité des chrétiens. Durant cette célébration animée par la chorale inter paroissiale, plusieurs intervenants ont lu des textes et des prières proposés, cette année, par la Lettonie. Dans sa prédication, le diacre Charles Mengus a commenté un passage d'Évangile qui exhorte les chrétiens à être le sel de la terre et la lumière du monde. Pour joindre le geste à la parole, Anne-Sophie Hahn-Guerrier, pasteure de Pfulgriesheim, a invité les fidèles à goûter au sel placé dans une coupelle et à allumer un lumignon au cierge pascal. Expliquant qu'en Lettonie on offrait du pain noir en signe d'hospitalité, elle a proposé aux nombreux membres de l'assemblée de partager, eux aussi, un pain et le verre de l'amitié.

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Les pionniers et caravelles (14-17 ans) du groupe des Scouts de La Souffel sont partis cet été dans le sud de la France faire un camp tourné vers la protection de l'environnement et la prévention des feux de forêt.

C'est à La Ciotat avec d'autres groupes scouts présents que les jeunes ont effectué leurs différentes missions. Ils ont pu faire des patrouilles pédestres et en voiture ainsi que de la prévention auprès des personnes rencontrées, tenir le poste de contrôle afin de collecter les données qui arrivent des équipes en patrouilles et transmettre les informations aux pompiers si nécessaire.

Entre les missions, le groupe a pu profiter d'un moment pour aller à la plage et découvrir des calanques ainsi que pour aller visiter la ville de Marseille.

Les jeunes se sont beaucoup investis dans leurs rôles pendant le camp et ont apprécié de pouvoir participer à leur échelle à la protection de la forêt.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les scouts, merci d'écrire à cette adresse : sgdf.lasouffel@gmail.com ou de téléphoner au 06 82 94 61 22.

PAROISSE PROTESTANTE DE PFULGRIESHEIM

L'année 2017 s'ouvre avec la perspective des 500 ans de la Réforme protestante, mais aussi pour notre pays des échéances électorales importantes. Le thème qui a été choisi pour l'événement « Protestants en Fête » qui aura lieu à Strasbourg en octobre 2017 est celui de la fraternité, autour de la question « qu'as-tu fait de ton frère ? » (tirée de l'histoire d'Abel et de Caïn en Genèse 4). Cette question, et cette thématique, évoquent évidemment l'actualité, dans notre pays, dans notre monde. Elles rappellent la vocation des chrétiens, de ne pas rester « entre nous », mais bien de vivre et d'œuvrer dans le monde.
Les valeurs que nous tirons de l'Evangile rejoignent celles de notre République : liberté, égalité, fraternité. Elles nous appellent à vivre aussi comme citoyens, à nous engager dans la vie civile et publique, à aller voter, de manière responsable, en refusant les discours et les politiques qui sont opposés à ces valeurs et incompatibles avec nos convictions : ceux qui entretiennent la peur et la haine, qui poussent au repli sur soi, qui désignent des boucs émissaires et proposent des solutions simplistes et irréalistes à des situations complexes. Mais dans les temps actuels, nous avons aussi à poser une parole d'espérance et des actes de solidarité, pour nombre de nos contemporains victimes de la pauvreté, de l'injustice sociale et économique, du climat, de la guerre. Notre foi nous engage et notre parole doit s'accompagner de gestes de fraternité.

Que Dieu vienne nous donner à tous la force de témoigner et d'agir.
Bien fraternellement et avec espérance, *Anne-Sophie Hahn*

QUELQUES DATES À RETENIR

POUR TOUS :

Célébrations œcuméniques

- ➜ Pour la semaine de prière pour l'unité des chrétiens : dimanche 22 janvier 2017 à 10h à l'église de Pfulgriesheim. « Nous réconcilier. L'amour du Christ nous y presse. »
- ➜ En plein air : dimanche 11 juin 2017 à 10h30 au stade de Pfulgriesheim.

Culte en alsacien

Avec le pasteur Georges Bronnenkant, nous avons le plaisir de vous proposer un culte en alsacien le dimanche 29 janvier à 10h à l'église de Lampertheim.

Fête paroissiale

Elle aura lieu le dimanche 12 février.
Culte festif à 10h à l'église. Repas à la salle des fêtes de Pfulgriesheim.

Collecte d'aluminium

Les prochaines collectes d'aluminium auront lieu les samedis 7 janvier 2017 et 25 mars 2017.
de 10h à 11h30 au presbytère protestant de Pfulgriesheim (16 rue Principale).
Merci de nous apporter barquettes et conserves nettoyées. Le profit de cette collecte sera affecté à l'association Damien Handicap de Kienheim, qui finance du matériel (fauteuils etc…) pour des personnes handicapées.

Dans le cadre de l'année Luther

Conférence du Pr Marc Lienhard
A Vendenheim, foyer Dannenberger, le vendredi 10 février à 20h.
Marc Lienhard est l'un des grands spécialistes de Martin Luther et nous proposera une conférence sur le thème : « Luther en son temps et pour notre temps ».

Pour nos aînés, Kaffeekraenzel

Au foyer protestant de Pfulgriesheim, les mardis de 14h30 à 16h30, pour tous les aînés de nos communautés.
Au programme : jeux, convivialité, chants, bricolage et bien sûr café et gâteaux !
Ouvert à tous.
Prochaines rencontres :

- ➜ Mardi 17 janvier
- ➜ Mardi 28 février
- ➜ Mardi 4 avril
- ➜ Mardi 16 mai
- ➜ Mardi 20 juin

Pour les enfants

Cultes « à 4 pattes » pour les tout-petits (1-7 ans) et leurs parents
Samedi 18 mars de 16h à 17h30 à l'église de Pfulgriesheim.

Journée d'animation Bibli Kids (enfants de 6 à 12 ans)
Samedi 25 mars de 8h30 à 16h

Pour tous renseigements :
Anne-Sophie Hahn – 16 rue Principale
67 370 PFULGRIESHEIM
03 88 81 97 62 – paroisse.pful@orange.fr

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

Célébration œcuménique au stade en juin 2016 « Et Jésus sélectionna son équipe »

Culte « à 4 pattes » parents-enfants

Journée d'animation pour enfants « Au bord du lac avec Jésus » en octobre 2016

Kaffeekraenzel

ALSACE-CRÈTE, UNE ASSOCIATION BIEN ANCRÉE DANS LE PAYSAGE DE LA COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Créée en 1996, l'association Alsace-Crète, forte aujourd'hui de près de 1300 membres, fait partie du paysage de la commune de Stutzheim-Offenheim où elle a son siège. Son principal objectif: faire connaître la Crète en Alsace grâce à des conférences, des rencontres, des voyages, un journal, le site www.alsace-crete.net... mais aussi favoriser un tourisme plus respectueux de l'environnement, des Crétois, de leurs traditions ; enfin encourager et accompagner les jumelages entre établissements scolaires, entre artistes, entre communes.

C'est à ce titre que, grâce à l'association Alsace-Crète, la commune de Stutzheim-Offenheim, sous le mandat de Jean-Daniel Zeter, son ancien maire, et vice-président de l'association, a signé en avril 1998 un jumelage avec la commune de Kavousi dans l'est de la Crète. Jumelage qui avait donné lieu à deux voyages mémorables auxquels participèrent plus de 70 habitants de la commune. Et on ne sera pas étonné de découvrir devant la salle polyvalente une place du village dédiée à la commune de Kavousi.

Quelles relations aujourd'hui entre Stutzheim-Offenheim et la Crète?

- 30 habitants de Stutzheim-Offenheim sont membres d'Alsace-Crète et bénéficient de ses nombreux services dont la vente de produits crétois, parmi lesquels la fameuse huile d'olive de...Kavousi,
- deux voyages en Crète organisés en 2015 et 2017 pour les membres de la Klamm.

Et quelles perspectives ?
Un voyage en Crète en 2018 pour fêter le 20ème anniversaire du jumelage et, peut-être, un voyage des Crétois de Kavousi en Alsace...

Contact:
Jean-Claude Schwendemann, président de l'association Alsace –Crète:
jcschwendi@wanadoo.fr

Michaelis Pervolarakis, notre regretté producteur d'huile d'olive, lors de sa visite en novembre 2008.

Une des églises de Kavousi.

Fléchage de 6 des 12 églises du village !

Les fleurs en automne à Kavousi.

Le maire avec M. Pervolarakis et le président d'Alsace Crète, à Kavousi,

et en mairie à Stutzheim-Offenheim.

LA COMMUNE JUMELÉE : OFFENHEIM RH

Offenheim in Rheinhessen

Montag, 09.01.2017
Neijohrsempfang vumm Boijemaaschder in de Gemeindehall

Der Radweg wird ausgebaut - im Offenheimer Wald, dem „Vorholz", entsteht eine Urnen-Begräbnis-stätte „Ruheforst" - Ortseingänge werden verschönert, - ...

Was feiern merr im neie Johr ? ...

.. die Sternsinger, Fassenacht, ´s Baschdele ferr die Kinner, Saubermache in de Gemarkung, Oschdereiersuche, Vatertagsfeschd unn Feschd zum 1. Mai, Vorträsch, Kurse, Ausflug vunn de Gemoo, Aldenachmittag, Adventskaffee ...
Unn jung und alt macht Sport: Badminton, Danse, Gymnastik, Tischtennis, ...

STROOßEKERB in Ufferum immer am erschde Wocheend im Juli

Alles Gude unn die beschde Grieß ferr 2017 aus Ufferum.

JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE !

PARENTS D'ÉLÈVES

L'association de parents d'élèves (APE LE PETIT PONT) a vu le jour en décembre 2015 grâce à l'investissement de parents motivés et dynamiques qui souhaitent travailler ensemble pour le bien des enfants de l'école de notre village.

Après quelques mois d'activité, notre association a déjà pu atteindre plusieurs de ses objectifs :

- **Créer du lien social à travers l'organisation de manifestations collectives** comme le gouter de carnaval (1 beignet / crêpe et 1 boisson offerte à tous les enfants de l'école élémentaire) ainsi que la kermesse de fin d'année.
- **Apporter un soutien financier aux activités prévues par l'école** grâce à des ventes régulières de fromages, de bulbes, de thés-cafés ou encore de chocolats de Pâques.

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'association a reversé la somme de 2 666 € à l'école, ce qui a permis de contribuer au financement de la classe transplantée.

Sur cette nouvelle année scolaire 2016/2017, en collaboration avec les enseignantes, l'APE poursuit ses actions, qui permettront de financer en totalité le cycle d'escrime pour les CM1/CM2, différents projets à venir pour les autres classes et participera à la kermesse de fin d'année.

Le 5 février 2017 notre association organisera sa 1ere « BOURSE AUX JOUETS » de 9 h à 16 h (Lire dans le So wie SO). Celle-ci aura lieu dans la salle des Loisirs, n'hésitez pas à relayer l'information dans votre entourage.

Si vous souhaitez apporter votre soutien d'une manière ou d'une autre à notre association, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : ape.lepetitpont@gmail.com

Les Membres de L'APE

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

UN DON POUR SAUVER DES VIES ?

Le don de sang est une nécessité. Malgré les énormes progrès de la médecine, aucun produit ne remplace aujourd'hui le sang. Chaque année en France, près d'un million de personnes sont soignées grâce à des transfusions sanguines. Ces transfusions reposent sur des dons de volontaires en bonne santé. Et c'est là que la générosité de chacun entre en ligne de compte.

Pour donner son sang, il faut être majeur, peser au moins 50 kg et répondre à un questionnaire médical avec un médecin qui évalue l'état de santé.

Grâce à l'amicale des donneurs du village, votre don s'accompagne d'un temps de convivialité et d'un repas offert.

87 dons ont été collectés en 2016 dans notre commune, merci au nom des malades. Notre vœu le plus cher pour 2017 est que chacun sensibilise son entourage à venir nous rejoindre :

lundi 23 janvier 2017 et mardi 20 juin 2017, salle du Petit Pont de 17 h 30 à 20 h 30.

Les délégués :
Madeleine HEITMANN 07 70 70 43 68
Benoit LOMMELE 06 64 97 17 06

Don du Sang · Don du Sang

Ayez du cœur, donnez du sang.

Responsable de la publication : Jean-Charles Lambert
Impression : Uni Impressions • 8 rue de l'Électricité • 67118 GEISPOLSHEIM
Photos couverture : Jean-Charles Lambert
Crédits photos : Albert Lorentz • Bernard Fiederer • Jean-Marc Reinmann
Serge Friedrich • Marie-Line Battaglia • Camille Baron • Jean-Charles Lambert
Dépôt légal : décembre 2016

Date	Type de manifestation	Lieu de la manifestation	Heure/Horaire	Organisateur	Personne à contacter
jusqu'au 14 janvier 2017	Exposition de crèches de Noël et de santons	Trèfle à Truchtersheim	en journée	Maison du Kochersberg	Jean-Charles Lambert
6 janvier 2017	Cérémonie des vœux	Salle du Petit Pont	20 h	Commune	Mairie 03 88 69 01 01
14 janvier 2017	Crémation des sapins de Noël et vin chaud	Au bout de la rue de la Croix des Champs à Offenheim	à partir de 17 h 30	L'amicale des Sapeurs Pompiers	Christian Hufschmitt 03 88 69 70 31
23 janvier 2017	Don du sang	Salle des Loisirs	17 h 30 - 20 h 30	Don du sang	Madeleine Heitmann 07 70 70 43 68 Benoît Lommelé 06 64 97 17 06
5 février 2017	Bourse aux jouets	Salle des Loisirs	de 9 h à 16 h	APE	M. Dos Santos
24 février au 24 avril 2017	"Au cœur du vivant ... un regard en conscience"	Maison du Kochersberg	en journée	Maison du Kochersberg	Jean-Charles Lambert Marie-Anne Mouton
24 mars 2017	Assemblée Générale TCSO	Club-House du Tennis	20 h	TCOS	Jo Hohwald 06 60 66 58 66
	Assemblée Générale Champs d'Escale	Salle de la Souffel	20 h	Les Champs d'Escale	Laurence Winter 03 88 69 58 54
avr-17	Jardinage au naturel Animé par les Ateliers de la Terre	38 rue de la Garance	9 h 30	Communauté de communes et mission eau du SDEA	Gabrielle Ensminger 06 78 67 14 31
23 avril 2017	Elections Présidentielles	Salle des Loisirs	journée	Commune	Mairie 03 88 69 01 01
29 avril 2017	"Une Rose un Espoir"	vente de roses dans la commune	journée	Ligue contre le cancer	Madeleine Heitmann 03 88 69 62 48
30 avril 207	Repas asperges	Salle des Loisirs	12 h	Amicale des Sapeurs Pompiers	Christian Hufschmitt 03 88 69 70 31
7 mai 2017	Elections Présidentielles	Salle des Loisirs	journée	Commune	Mairie 03 88 69 01 01
20 mai 2017	Journée citoyenne	Rendez-vous salle des Loisirs	9 h - 18 h	Commune	Mairie 03 88 69 01 01 Philippe Gartiser 07 71 14 44 72 M.-C. Lemmel-Fiederer 06 09 32 11 40
25 mai 2017	Tournoi OPEN tennis ballon et pétanque	Tennis Club	8 h 45 - 18 h	TCOS	Patrick Bambis 06 07 55 93 15
01 et 02 juin 2017	Représentations théâtrales	Salle des Loisirs	après-midi pour les écoles, soirée pour tout public	La Klamm	Alexandre Taesch 06 75 93 53 80
11 juin 2017	Elections Législatives	Salles des Loisirs	en journée	Commune	Mairie 03 88 69 61 01
12 juin 2017	Assemblée Générale	Salle du Petit Pont	20 h	Alsace / Crète	Jean-Claude Schwendemann 06 75 02 24 69
18 juin 2017	Elections Législatives	Salles des Loisirs	en journée	Commune	
20 juin 2017	Don du sang	Salle des Loisirs	17 h 30 - 20 h 30	Don du sang	Madeleine Heitmann 07 70 70 43 68 Benoît Lommelé 06 64 97 17 06
30 juin 2017	Spectacle de fin d'année	Salle des Loisirs - Podium	17 h 30	Les Champs d'Escale	Laurence Winter 03 88 69 58 54
1er juillet 2017	Fête de l'été	Tennis Club	en soirée à partir de 18h	TCOS	Hélène Muller 06 75 48 96 30 Patrick Bambis 06 07 55 93 15
4 juillet 2017	BOUM	Salle de la Souffel	19 h 45 - 22 h 45	Les Champs d'Escale	Laurence Winter 03 88 69 58 54
14 juillet 2017	Journée porte ouverte initiation tennis et tournoi OPEN pétanque	Tennis Club	10 h - 17 h	TCOS	Hélène Muller 06 75 48 96 30 Patrick Bambis 06 07 55 93 15
du 15/08 au 01/09/2017	Tournoi OPEN Tennis	Tennis Club	en soirée à partir de 18h le week-end en journée	TCOS	Julien Boulet 06 03 53 53 05 Hélène Muller 06 75 48 96 30
17 septembre 2017	Portes ouvertes dans le cadre de la Journée du Patrimoine	Eglise de Stutzheim	de 14 h à 17 h	Conseil de Fabrique	Albert Lorentz 03 88 69 62 60
2ème et 3ème WE de décembre 2017	Vente de sapins - Repas de Noël sur réservation dimanche midi	Tennis Club	9 h - 17 h	TCOS	Jo Hohwald 06 60 66 58 66
3 décembre 2017	Repas des aînés	Salle des Loisirs	à partir de 11 h 30	Commune	Mairie 03 88 69 01 01